

COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2014

Compte de résultat consolidé

Au 31 mars, en M€	Notes	2014	2013	2012
Chiffre d'affaires	15	1 031,6	1 193,3	1 026,1
Coût des produits vendus		(413,4)	(456,4)	(396,1)
Marge brute		618,2	736,9	630,0
Frais commerciaux	16	(379,8)	(403,3)	(344,8)
Frais administratifs	16	(89,6)	(89,8)	(79,0)
Autres produits et charges	16	1,4	1,6	1,5
Résultat opérationnel courant	15	150,2	245,4	207,7
Autres produits et charges opérationnels	18	(4,9)	(7,5)	(3,0)
Résultat opérationnel		145,3	237,9	204,7
Coût de l'endettement financier net		(22,8)	(22,1)	(26,9)
Autres produits et charges financiers		(3,4)	2,1	(8,4)
Résultat financier	19	(26,2)	(20,0)	(35,3)
Résultat avant impôts		119,1	217,9	169,4
Impôts sur les bénéfices	20	(45,8)	(72,0)	(47,3)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	5	(10,9)	(15,5)	(0,4)
Résultat net des activités poursuivies		62,4	130,4	121,7
Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession	21	-	-	(10,6)
Résultat net de l'exercice		62,4	130,4	111,1
Dont :				
part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	0,3
part attribuable aux propriétaires de la société mère		62,4	130,4	110,8
Résultat net par action des activités poursuivies (€)				
de base		1,27	2,67	2,47
dilué		1,27	2,66	2,46
Résultat net par action - part attribuable aux propriétaires de la société mère (€)				
de base		1,27	2,67	2,25
dilué		1,27	2,66	2,24
Nombre d'actions retenu pour le calcul				
de base	10.2	49 180 683	48 880 252	49 324 332
dilué	10.2	49 311 783	49 010 681	49 473 230

État consolidé du résultat global

<i>Au 31 mars, en M€</i>	2014	2013	2012
Résultat net de la période	62,4	130,4	111,1
Variation de valeur des instruments de couverture ⁽¹⁾	11,0	5,0	(16,2)
Écart actuariel sur engagements de retraite	(0,4)	(3,1)	(1,7)
Variation de valeur des titres AFS ⁽²⁾	(0,1)	0,3	(0,3)
Effet d'impôt associé	(3,7)	(0,7)	6,3
Sortie des écarts actuariels sur engagements de retraite de la branche Champagne net d'impôt	-	-	(1,5)
Variation des écarts de conversion	(11,6)	1,6	16,3
Résultat global enregistré en capitaux propres	(4,8)	3,1	2,9
Total du résultat global pour la période	57,6	133,5	114,0
Dont :			
part attribuable aux propriétaires de la société mère	57,7	133,5	113,7
part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,1)	-	0,3
<i>(1) dont (perte) et gains latents transférés en résultat</i>	(1,9)	1,7	(12,0)
<i>(2) dont (perte) et gains latents transférés en résultat</i>	-	-	-

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars, en M€	Notes	2014	2013	2012
Marques et autres immobilisations incorporelles	3	480,5	480,2	443,2
Immobilisations corporelles	4	190,9	173,1	146,4
Part dans les entreprises associées	5	38,8	52,8	68,4
Autres actifs financiers	6	93,2	89,9	86,9
Impôts différés	20	31,7	47,2	44,0
Actifs non courants		835,1	843,2	788,9
Stocks	7	1 024,6	945,9	792,6
Clients et autres créances d'exploitation	8	202,7	255,5	207,9
Créances d'impôt sur les résultats		16,9	0,8	3,9
Instruments financiers dérivés	14	12,8	6,3	5,6
Trésorerie et équivalents	9	186,3	186,8	190,1
Actifs destinés à être cédés	2	-	28,8	0,2
Actifs courants		1 443,3	1 424,1	1 200,3
Total de l'actif		2 278,4	2 267,3	1 989,2
Capital social		77,6	81,4	79,4
Prime d'émission		680,9	828,6	738,2
Actions auto-détenues		(13,7)	(97,4)	(95,8)
Réserves consolidées et résultat de la période		267,2	270,7	244,4
Écarts de conversion		(1,2)	10,3	8,6
Capitaux propres -				
part attribuable aux propriétaires de la société mère		1 010,8	1 093,6	974,8
Participations ne donnant pas le contrôle		1,1	1,2	1,2
Capitaux propres	10	1 011,9	1 094,8	976,0
Dette financière à long terme	11	553,0	389,2	340,0
Provisions pour avantages au personnel	23	26,7	25,2	21,8
Provisions pour risques et charges à long terme	12	4,6	5,8	6,9
Impôts différés	20	94,7	99,0	98,4
Passifs non courants		679,0	519,2	467,1
Dette financière à court terme et intérêts courus	11	46,8	63,1	38,7
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	509,0	542,9	467,5
Dettes d'impôt sur les résultats		10,0	25,3	13,0
Provisions pour risques et charges à court terme	12	14,4	3,6	1,5
Instruments financiers dérivés	14	7,3	18,4	25,4
Passifs courants		587,5	653,3	546,1
Total du passif et des capitaux propres		2 278,4	2 267,3	1 989,2

Variation des capitaux propres consolidés

Au 31 mars, en M€	Capital et primes	Actions autodétenues	Réserves et résultat consolidé	Écarts de conversion	Résultat enregistré en capitaux propres	Part attribuable aux :		Total capitaux propres
						propriétaires de la société mère	participations ne donnant pas le contrôle	
Au 31 mars 2011	814,8	(0,6)	261,1	(7,7)	(4,7)	1 062,9	0,9	1 063,8
Résultat net	-	-	110,8	-	-	110,8	0,3	111,1
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	16,3	(13,4)	2,9	-	2,9
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	4,3	-	-	4,3	-	4,3
Augmentation de capital	2,8	-	(0,1)	-	-	2,7	-	2,7
Opérations sur actions autodétenues	-	(95,2)	-	-	-	(95,2)	-	(95,2)
Dividendes	-	-	(113,6)	-	-	(113,6)	-	(113,6)
Au 31 mars 2012	817,6	(95,8)	262,5	8,6	(18,1)	974,8	1,2	976,0
Résultat net	-	-	130,4	-	-	130,4	-	130,4
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	1,7	1,4	3,1	-	3,1
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	5,3	-	-	5,3	-	5,3
Augmentation de capital	92,4	-	-	-	-	92,4	-	92,4
Opérations sur actions autodétenues	-	(1,6)	-	-	-	(1,6)	-	(1,6)
Dividendes	-	-	(110,8)	-	-	(110,8)	-	(110,8)
Au 31 mars 2013	910,0	(97,4)	287,4	10,3	(16,7)	1 093,6	1,2	1 094,8
Résultat net	-	-	62,4	-	-	62,4	-	62,4
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	(11,5)	6,8	(4,7)	(0,1)	(4,8)
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	3,7	-	-	3,7	-	3,7
Réduction de capital	(151,5)	151,5	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions autodétenues	-	(74,9)	-	-	-	(74,9)	-	(74,9)
Dividendes	-	-	(69,3)	-	-	(69,3)	-	(69,3)
Reclassement	-	7,1	(7,1)	-	-	-	-	-
Au 31 mars 2014	758,5	(13,7)	277,1	(1,2)	(9,9)	1 010,8	1,1	1 011,9

Tableau des flux de trésorerie consolidée

Au 31 mars, en M€	Notes	2014	2013	2012
Résultat opérationnel courant		150,2	245,4	207,7
Réintégration de la charge d'amortissement et de dépréciation des immobilisations		17,1	16,5	14,7
Réintégration de la charge sur paiement en actions		3,7	5,3	4,3
Dividendes reçus des entreprises associées	5	0,5	0,9	2,0
Résultat brut d'exploitation		171,5	268,1	228,7
Variation des stocks		(94,1)	(50,5)	(40,0)
Variation des créances clients		33,1	(28,7)	4,4
Variation des dettes fournisseurs		16,6	16,8	5,5
Variation des autres créances et dettes d'exploitation		(17,3)	16,2	23,4
Variation du besoin en fonds de roulement		(61,7)	(46,2)	(6,7)
Flux nets de trésorerie sur éléments opérationnels		109,8	221,9	222,0
Flux nets sur autres produits et charges opérationnels		(3,1)	0,9	(0,3)
Flux nets sur résultat financier		(31,3)	(24,0)	(16,9)
Flux nets sur impôts		(77,0)	(66,8)	(104,2)
Autres flux d'exploitation		(111,4)	(89,9)	(121,4)
Flux nets de trésorerie d'exploitation des activités poursuivies		(1,6)	132,0	100,6
Impact des activités cédées ou en cours de cession		-	-	12,0
Flux nets de trésorerie d'exploitation		(1,6)	132,0	112,6
Décassements sur acquisitions d'immobilisations	3/4	(42,2)	(26,1)	(17,2)
Décassements sur acquisitions de titres	5/6	-	(151,8)	(0,7)
Encaissements sur cessions		37,4	0,3	1,4
Encaissements sur cessions de titres	6	-	-	1,3
Encaissements (décaissements) sur autres investissements	6	(0,3)	0,6	(0,3)
Flux nets de trésorerie sur investissements des activités poursuivies		(5,1)	(177,0)	(15,5)
Impact des activités cédées ou en cours de cession		-	-	71,3
Flux nets de trésorerie sur investissements		(5,1)	(177,0)	55,8
Augmentation de capital	10	-	-	2,7
Actions autodétenues	10	(74,9)	2,4	(95,2)
Augmentation de la dette financière		176,1	96,6	25,0
Remboursement de la dette financière		(24,7)	(40,6)	(58,1)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(69,3)	(18,4)	(113,6)
Flux nets de financement des activités poursuivies		7,2	40,0	(239,2)
Impact des activités cédées ou en cours de cession		-	-	172,7
Flux nets de financement		7,2	40,0	(66,5)
Écarts de conversion sur la trésorerie et équivalents		(1,0)	1,7	7,6
Variation de la trésorerie et équivalents		(0,5)	(3,3)	109,5
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice	9	186,8	190,1	80,6
Trésorerie et équivalents à la clôture de l'exercice	9	186,3	186,8	190,1

Notes aux états financiers consolidés

INTRODUCTION

Rémy Cointreau est une société anonyme à conseil d'administration soumise à la législation française et notamment aux dispositions du Code de commerce. L'action Rémy Cointreau est cotée sur Euronext Paris.

Les états financiers consolidés présentés ci-après ont été arrêtés par le conseil d'administration du 3 juin 2014. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 24 juillet 2014.

NOTE 1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice de référence de Rémy Cointreau est du 1^{er} avril au 31 mars. Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union européenne au 31 mars 2014.

Ces principes comptables sont consultables sur le site internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Première adoption des IFRS

Les normes comptables internationales ont été appliquées avec effet rétroactif dans le bilan de transition à la date de transition (1^{er} avril 2004), à l'exception de certaines exemptions facultatives ou obligatoires prévues dans la norme IFRS 1 (« Première adoption des normes IFRS »). Le bilan de transition a fait l'objet d'une note dans le document de référence de l'exercice clos au 31 mars 2005, d'une publication séparée préalable à la publication des comptes clos au 30 septembre 2005 et d'une note dans le document de référence de l'exercice clos au 31 mars 2006.

La norme IFRS 1 prévoyait des traitements optionnels ; les choix effectués par le groupe Rémy Cointreau en ce domaine furent les suivants :

- regroupement d'entreprises : l'exemption d'application rétrospective de la norme IFRS 3 a été retenue ;
- valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles : l'option d'évaluation de ces actifs à leur juste valeur à la date de transition n'a pas été retenue ;
- avantages sociaux : les écarts actuariels différés en normes françaises à la date de transition ont été comptabilisés ;
- conversion des comptes des filiales étrangères : les réserves de conversion relatives à la consolidation des filiales en devises étrangères ont été annulées au 1^{er} avril 2004 en contrepartie du report à nouveau ;
- paiements fondés sur des actions : la norme IFRS 2 relative aux paiements fondés sur des actions n'a pas été appliquée par le groupe Rémy Cointreau aux plans d'options d'achat ou de souscription ouverts antérieurement au 7 novembre 2002, date avant laquelle l'application était optionnelle.

Les normes IAS 32/39 n'ont été mises en œuvre qu'à compter du 1^{er} avril 2005, sans retraitement de l'exercice clos au 31 mars 2005, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1. L'effet de ce changement de méthode a été comptabilisé dans les capitaux propres au 1^{er} avril 2005.

Évolution du référentiel comptable par rapport à l'exercice précédent

Les textes d'application obligatoire pour la première fois par le groupe à compter du 1^{er} janvier 2013 sont les suivants :

- IFRS 13, « Évaluation de la juste valeur » ;
- amendements à IAS 19 visant principalement à éliminer la possibilité de différer la comptabilisation de tout ou une partie des écarts actuariels (méthode du corridor) ;
- amendements à IFRS 1 « Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants » et « Prêts du gouvernement » ;
- amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat » : recouvrement des actifs sous-jacents ;
- amendements à IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » : transferts d'actifs financiers, compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ;
- amendements résultant du processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2013.

La première application de ces textes n'entraîne aucun impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

Les textes ou amendements d'application obligatoire postérieurement au 31 mars 2014 et pour lequel le groupe n'a pas opté pour une application anticipée pour les comptes consolidés au 31 mars 2014 sont les suivants :

- IFRS 10, « États financiers consolidés » ;
- IFRS 11, « Accords conjoints » ;
- IFRS 12, « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités » ;
- amendement à IAS 27, « États financiers individuels » ;
- amendement à IAS 28, « Participation dans des entreprises associées et dans des co-entreprises » ;
- amendement à la norme IAS 36 - Dépréciation d'actifs, relatif aux informations à fournir sur les valeurs recouvrables des actifs non financiers ;
- amendements à la norme IAS 32 visant à préciser les principes relatifs à la compensation des actifs et passifs financiers ;
- amendements à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », intitulés « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture ».

La première application de ces normes et amendements ne devrait pas impacter de manière significative les comptes consolidés du Groupe.

NOTE 1.1 RECOURS A DES ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers selon le cadre conceptuel des normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers et dont la révision ultérieure pourrait affecter les résultats futurs. Ceci est particulièrement le cas sur les valorisations ci-dessous.

Marques

Le groupe teste au moins une fois par an la valeur comptable des marques et des actifs associés. La méthode principale de valorisation est fondée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs. Ces derniers sont estimés sur la base de plans à moyen terme validés par le conseil d'administration. De nombreux facteurs externes peuvent impacter la réalisation effective de ces plans.

Part dans les entreprises associées

Le groupe détient un certain nombre de participations mises en équivalence, la plus significative étant celle dans le groupe chinois Dynasty Fine Wines Limited. Pour tester la valeur de cette participation, en l'absence des données habituellement disponibles (comptes, cours de Bourse, plans à moyen terme), Rémy Cointreau utilise des données externes telles que des analyses financières réalisées par des courtiers et autres expertises disponibles sur le marché. Ces données comportent une part importante d'estimations.

Provisions pour risques

La comptabilisation des provisions pour risques, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La valorisation de ces engagements est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'action

Le calcul de la charge correspondante (IFRS 2) implique de prendre des hypothèses en matière de volatilité de l'action, taux de dividende, taux de rotation, et atteinte de critères de performance.

Instruments financiers dérivés

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

NOTE 1.2 METHODES DE CONSOLIDATION

Les états financiers regroupent, par intégration globale, les filiales d'importance significative dans lesquelles Rémy Cointreau contrôle, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote ou exerce un contrôle de fait, même en l'absence de tout lien en capital (entités *ad hoc*, voir également la note 1.22).

Les entités sous influence notable sont mises en équivalence. La notion d'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose de droits de vote compris entre 20 % et 50 %.

Les comptes des sociétés consolidées et mises en équivalence, établis selon les règles en vigueur dans chacun des pays concernés, sont retraités préalablement à leur consolidation pour assurer leur homogénéité avec les principes comptables du groupe.

Toutes les transactions d'importance significative entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes au groupe sont éliminés.

NOTE 1.3 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES

Les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont présentés en euro qui est la devise fonctionnelle de la société Rémy Cointreau SA. Les bilans des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les comptes de résultat sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont enregistrés dans les capitaux propres au poste « Écarts de conversion » jusqu'à la vente ou à la liquidation des filiales concernées.

NOTE 1.4 OPERATIONS EN DEVICES

Conformément à IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les transactions libellées en devises étrangères sont enregistrées dans chaque entité consolidée aux cours de change de leur monnaie fonctionnelle prévalant à la date de transaction. Le solde des actifs et passifs en devises étrangères est converti aux cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont portés au résultat et affectés soit en résultat opérationnel, soit en résultat financier selon la nature des transactions sous-jacentes.

Ce traitement s'applique aussi aux transactions entre sociétés du groupe, à l'exception des transactions qualifiées de couverture d'investissement net pour lesquelles les écarts résultant des variations des cours de change sont enregistrées en capitaux propres au poste « Écarts de conversion ».

Le groupe Rémy Cointreau réalise environ 70 % de son chiffre d'affaires hors de la zone euro alors que la production et les autres coûts sont majoritairement situés dans cette zone. À ce titre, le résultat opérationnel du groupe est fortement exposé aux effets des variations des cours des monnaies étrangères. À des fins de couverture de ce risque de change, le groupe utilise fréquemment des instruments financiers dérivés et plus précisément des contrats d'options et de change à terme.

Ces instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan pour leur valeur de marché à la clôture. Lorsqu'ils sont qualifiés de couverture au sens de la norme IAS 39, la variation de valeur des instruments est enregistrée :

- en marge brute pour la part efficace de la couverture des créances et dettes commerciales en solde à la date de clôture ;
- en capitaux propres dits « recyclables » pour la part efficace de la couverture des flux de trésorerie futurs, ces montants étant « recyclés » en marge brute (pour des flux commerciaux) ou en résultat financier (pour les autres flux) au fur et à mesure de la concrétisation des flux objets de la couverture ;
- en résultat financier pour la part inefficace de la couverture des flux de trésorerie futurs, incluant la variation de valeur temps des contrats d'options.

Le résultat de change effectivement réalisé pendant la période est enregistré au même niveau que les flux correspondants (donc en marge brute pour la partie concernant les flux commerciaux).

Les instruments dérivés sont également l'objet de la note 1.10.c.

NOTE 1.5 REGROUPEMENT D'ENTREPRISE ET ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition.

Conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ces tests, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés en résultat des périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus. Ces frais sont classés au poste « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat consolidé et au sein des flux nets de trésorerie sur investissements du tableau des flux de trésorerie consolidée.

NOTE 1.6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Cette rubrique comprend essentiellement la valeur des marques identifiées lors des acquisitions opérées par le groupe.

Les dépenses occasionnées par la création de nouvelles marques ou le développement de marques existantes et tous les frais relatifs au dépôt et à la protection juridique des marques sont systématiquement pris en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus.

Les marques inscrites au bilan du groupe Rémy Cointreau ne font pas l'objet d'amortissement puisqu'elles sont protégées juridiquement, qu'elles permettent de générer des résultats supérieurs à ceux de produits identiques sans marque et qu'elles ont une durée de vie non limitée dans le temps.

Dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum à chaque clôture annuelle, le groupe pratique des tests de valeur de ses marques. Ces tests sont décrits à la note 1.8.

Des droits de distribution associés à des marques ont été également constatés lors d'acquisitions opérées par le groupe. Ces droits, lorsque leur durée n'est pas limitée dans le temps, ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de valeur conjointement aux marques auxquelles ils sont associés.

Conformément à IAS 38 – *immobilisations incorporelles*, les frais de publicité et de promotion sont comptabilisés en charge au cours de la période où ils sont encourus.

Le groupe Rémy Cointreau n'immobilise aucun frais d'étude et de développement.

Pour les autres immobilisations incorporelles, les durées d'amortissement sont les suivantes :

- droits au bail : durée du bail ;
- coût d'acquisition des licences de logiciel et des frais directs de mise en place ou d'amélioration : 3 à 7 ans.

NOTE 1.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A) Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les valeurs brutes des immobilisations corporelles correspondent à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

La valeur des immobilisations n'incorpore aucun frais d'emprunt.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location » sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché, si elle est inférieure. La dette correspondante est enregistrée en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

B) Amortissement

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Le groupe Rémy Cointreau détient essentiellement des immobilisations destinées à la production qui, étant utilisées jusqu'à la fin de leur vie, n'ont aucune valeur résiduelle significative.

Les durées d'amortissement sont fondées sur les durées d'utilité estimées des différentes catégories d'immobilisations, durées pendant lesquelles il est estimé que ces immobilisations procureront des avantages économiques au groupe.

- Constructions, selon les composants 10 à 75 ans
- Alambics, fûts, cuves 35 à 50 ans
- Installations techniques, matériel et outillage 3 à 15 ans
- Matériels informatiques 3 à 5 ans
- Autres immobilisations 5 à 10 ans

NOTE 1.8 DEPRECIATION DES ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et systématiquement à chaque clôture annuelle pour les actifs à durée de vie indéfinie (les marques et certains droits de distribution, voir note 1.6).

Lorsque le test de valeur révèle que la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable et que cette perte de valeur est jugée durable, une dépréciation est constatée en compte de résultat au poste « Provision pour dépréciation d'actifs ».

Lors de ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Pour le groupe Rémy Cointreau, la structure des UGT est fondée sur le portefeuille de marques. Chaque marque ou groupe de marques correspond à une UGT dès lors que chacune de ces marques génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres marques ou groupes de marques.

Les tests de valeur consistent à rapprocher la valeur comptable des marques et des autres actifs qui leur sont associés, de leur valeur actuelle, celle-ci s'entendant comme la plus élevée de la valeur d'usage ou de la valeur vénale diminuée des coûts de sortie éventuels.

En ce qui concerne les entités opérationnelles pour lesquelles une décision de cession est prise par le groupe, la valeur comptable des actifs concernés est ramenée à leur valeur de marché estimée nette des coûts de cession, si cette dernière est inférieure. Dans le cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite, à la date de clôture, de leur issue.

La méthode principale pour estimer la valeur d'usage est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (hors frais financiers) générés par l'utilisation de chaque marque. Les flux de trésorerie sont estimés sur la base de plans à moyen terme (5 ans) validés par le conseil d'administration. La valeur terminale est déterminée par application d'un taux de croissance à l'infini. Les taux d'actualisation sont différenciés par marque et intègrent une prime de risque propre à chaque activité.

Lorsque des transactions récentes ont eu lieu sur des actifs similaires, les multiples constatés sont utilisés pour déterminer leur valeur vénale.

NOTE 1.9 STOCKS

Les stocks sont comptabilisés comme tels lorsque les risques et avantages ont été transférés au groupe Rémy Cointreau. L'application de ce principe, qui fait partie du cadre conceptuel des IFRS, conduit à reconnaître des stocks physiquement et juridiquement détenus par des tiers. La contrepartie de ces stocks est généralement enregistrée en dettes fournisseurs.

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation.

La majeure partie des stocks détenus par le groupe Rémy Cointreau consiste en des eaux-de-vie (cognac, brandy, rhum, malt scotch whisky) en cours de vieillissement. Ces stocks peuvent être détenus pendant des périodes allant de 3 à plus de 70 ans. Ils restent classés en actifs courants selon les usages de la profession.

La partie de ces stocks provenant des vignobles détenus ou exploités en direct par le groupe est non significative.

Les stocks en cours de vieillissement sont comptabilisés à leur coût de revient, hors frais financiers, ces derniers étant pris en résultat financier pendant la période où ils sont encourus. Le coût de revient est constitué du prix d'achat et des frais accessoires et s'incrémente chaque année par l'imputation des frais directement engagés par le processus de vieillissement ainsi que par la constatation des phénomènes d'évaporation.

Pour évaluer leur valeur de réalisation, il est tenu compte du prix de vente des produits finis qui seraient élaborés avec ces stocks.

Les stocks de produits finis sont évalués au plus bas du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou de la valeur nette de réalisation.

NOTE 1.10 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

L'évaluation des actifs et passifs financiers est réalisée conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », telle qu'approuvée par l'Union européenne le 19 novembre 2004 et ses amendements subséquents.

A) Créances et dettes commerciales

Les créances et dettes commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances clients font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

B) Titres de participation non consolidés

Ces titres appartiennent à la catégorie « Actifs disponibles à la vente » (AFS) définie par IAS 39 et doivent être enregistrés pour leur valeur de réalisation à la clôture, les variations de valeur étant enregistrées :

- directement en capitaux propres jusqu'à la date effective de réalisation dans le cas général ;
- en provision pour dépréciation dans le résultat financier lorsque la perte de valeur est jugée irréversible.

Pour le groupe Rémy Cointreau, les titres figurant à ce poste sont des participations non stratégiques, conservées pour des raisons historiques et qui ne sont pas cotées sur un marché organisé.

C) Instruments financiers dérivés

Le groupe utilise couramment des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa politique de couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt. Le groupe a mis en œuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en œuvre d'une comptabilisation de couverture au sens de IAS 39.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les valeurs de marché sont calculées par un modèle de valorisation externe, et comparées avec celles obtenues des contreparties bancaires. Les variations de valeur des instruments dérivés sur les cours de change sont enregistrées selon les modalités précisées en note 1.4. La variation de valeur des instruments de couverture du risque de taux (principalement des achats de caps et des swaps de taux d'intérêt) est enregistrée en capitaux propres recyclables pour la variation de valeur intrinsèque des instruments qualifiés de couverture, dès lors que ces instruments optionnels sont actifs, en résultat financier pour toute variation de juste valeur résiduelle des instruments qualifiés de couverture et pour la variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

D) Emprunts et dettes financières

De manière générale, les ressources financières sont enregistrées à leur valeur nominale, nette des frais encourus lors de leur mise en place qui sont comptabilisés en résultat financier selon un calcul actuariel (méthode du taux d'intérêt effectif), sauf pour ceux liés au crédit syndiqué qui sont amortis linéairement sur la durée du contrat.

NOTE 1.11 TRESORERIE ET EQUIVALENTS

Ce poste comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Dans le tableau de flux de trésorerie, les découverts bancaires sont exclus de la notion de trésorerie et sont comptabilisés en tant que dette financière à court terme.

NOTE 1.12 IMPOTS DIFFERES

En application de la norme IAS 12, le groupe constate des impôts différés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs dans les comptes consolidés et leurs valeurs fiscales dans les comptes des entités consolidées.

Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt légal en vigueur à la date où la différence temporaire s'inversera, qui est généralement celui de l'exercice en cours ou celui de l'exercice suivant, lorsqu'il est certain. Les effets des changements de taux sont enregistrés dans la charge d'impôt de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Pour le groupe Rémy Cointreau, la principale source d'imposition différée est la différence entre la valeur des marques dans les comptes consolidés, provenant le plus souvent de l'imputation des écarts de première consolidation, et leur valeur fiscale qui est généralement nulle.

Conformément à IAS 12, il est également constaté un passif d'impôt de distribution sur la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres des sociétés mises en équivalence. Dans le cas d'entités intégrées globalement, le passif d'impôt de distribution n'est constaté qu'à hauteur des distributions qui sont certaines à la date de clôture.

Les économies d'impôts résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs et dépréciés selon la probabilité d'utilisation.

NOTE 1.13 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée dès lors que le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est hautement probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas de provisions passées au titre de restructurations, la prise en compte n'a lieu que lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses attendues que la société pense nécessaire pour éteindre l'obligation. En pratique, lorsque la date attendue du dénouement de l'obligation est supérieure à 12 mois, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul actualisé dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

NOTE 1.14 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays, Rémy Cointreau participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite et d'autres prestations postérieures à l'emploi, à cotisations ou à prestations définies. Les actifs des régimes de retraite préfinancés sont gérés dans des fonds distincts par des gestionnaires indépendants ou des compagnies d'assurance.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le groupe sont celles édictées par la norme IAS 19.

En application de cette norme :

- les charges liées aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges au fur et à mesure de leur paiement ;
- les engagements de chaque régime à prestations définies sont déterminés par des actuaires, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont basés sur des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des augmentations de salaires. Ils tiennent compte de la situation économique de chaque pays. Pour les sociétés de la zone Euro, le taux d'actualisation retenu est déterminé par rapport à l'indice iBoxx pour des obligations d'une maturité proche de celle du passif évalué.

Les engagements au titre des régimes à prestations définies concernent :

- les indemnités de fin de carrière et médailles du travail dues en France au titre des conventions collectives ;
- les engagements afférents aux régimes de santé post emploi ;
- les autres engagements de retraite complémentaire à prestations définies accordés par le groupe en France, en Allemagne et en Belgique.

Dans certaines sociétés du groupe, des régimes de préretraites sont en cours, comptabilisés en indemnités de rupture de contrat de travail.

Les écarts actuariels pour les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies générés à compter du 1^{er} avril 2004 sont imputés aux capitaux propres. Les pertes et gains actuariels correspondent aux écarts d'expérience par rapport aux hypothèses, et à l'effet des changements d'hypothèses.

NOTE 1.15 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires net inclut les ventes de gros des produits finis correspondant aux marques de vins et spiritueux commercialisés par le groupe :

- à des distributeurs ;
- à des agents ;
- à des grossistes (marchés nord-américain et chinois principalement).

Ces ventes sont comptabilisées sur la base du transfert des risques et avantages au client qui est généralement la date d'expédition.

Les montants enregistrés sont hors droits et taxes et correspondent aux tarifs en vigueur avec les différents clients. Dans le cas des ventes faites à des grossistes, le chiffre d'affaires est comptabilisé net de provisions constituées au titre de remises, rabais ristournes et de différentes formes de coopération commerciale lorsqu'elles s'analysent comme une réduction du prix final payé par le client en contrepartie de la marchandise vendue.

Certains produits annexes à la commercialisation de marques de vins et spiritueux (sous-traitance, négoce de produits non alcoolisés) sont enregistrés en « Autres produits et charges » pour leur montant net dès lors qu'ils ne participent pas de l'activité principale du groupe.

NOTE 1.16 DEFINITION DE CERTAINS INDICATEURS

A) Résultat opérationnel courant, résultat opérationnel, résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des éléments relatifs aux activités du groupe à l'exception :

- du résultat opérationnel des activités qui ont été cédées au cours de l'exercice ou dont la cession fait l'objet de plans confirmés validés par le conseil d'administration. Le résultat opérationnel correspondant est reclassé dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession » avec les autres éléments de résultat relatifs à ces activités ;
- des éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres éléments d'actif immobilisé enregistrés à la suite des tests de valeur (voir note 1.8), des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession.

B) Résultat brut d'exploitation (EBITDA)

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : résultat opérationnel courant + réintégration de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles de la période + réintégration de la charge liée aux plans d'options et assimilés + dividendes versés pendant la période par les entreprises associées.

C) Endettement net

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : dette financière à long terme + dette financière à court terme et intérêts courus - trésorerie et équivalents.

NOTE 1.17 VENTILATION PAR SECTEUR

Conformément aux dispositions de IFRS 8, le groupe Rémy Cointreau présente certains éléments de ses états financiers consolidés détaillés par « secteur » d'activité ou géographique.

A) Secteur d'activité

Les secteurs à présenter sont les secteurs opérationnels pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles en interne et que le « principal décideur opérationnel » utilise pour prendre des décisions opérationnelles. Le principal décideur opérationnel de Rémy Cointreau est le comité exécutif. Ce comité examine les performances opérationnelles et affecte les ressources sur la base d'informations financières analysées au niveau des activités Rémy Martin, Liqueurs et Spiritueux et Marques partenaires. En conséquence le groupe a identifié ces activités comme étant les secteurs opérationnels à présenter. Par ailleurs, un secteur « Holding » comprend les frais centraux qui ne sont pas alloués aux différents secteurs.

Les principales marques de l'activité « Liqueurs et Spiritueux » sont Cointreau, Passoa, Metaxa, St-Rémy, Mount Gay et Bruichladdich.

L'activité « Marque partenaires » inclut les marques non détenues par le groupe, et par extension celles dont l'élaboration n'est pas pleinement assurée par le groupe. Ces marques sont distribuées à travers son réseau de distribution propre. Il s'agit principalement des scotchs du groupe Edrington ainsi que des Champagnes Piper-Heidsieck et Charles Heidsieck.

Les informations données par secteur d'activité sont identiques à celles présentées au comité exécutif.

B) Secteur géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se fait selon la zone de destination des marchandises vendues. La ventilation des éléments de bilan se fait selon la zone géographique des entités qui portent ces éléments.

Le détail des zones géographiques présentées est : Europe Moyen-Orient Afrique, Amériques, Asie Pacifique. « Asie Pacifique » regroupe l'Asie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande.

NOTE 1.18 ACTIONS AUTODETENUES

Les actions Rémy Cointreau détenues par le groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition.

Depuis le 15 novembre 2005, et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la société Rémy Cointreau a confié à Rothschild & Cie Banque la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'Association française des entreprises d'investissement et approuvée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) par décision du 22 mars 2005, publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) du 1^{er} avril 2005.

À chaque clôture, les titres Rémy Cointreau détenus par le biais du compte de liquidité ainsi que les résultats dégagés au cours de l'exercice sur les transactions conduites par le gestionnaire du contrat sont reclassés en capitaux propres. La partie trésorerie du compte de liquidité est classée en « Autres actifs financiers ».

NOTE 1.19 PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION, D'ACHAT OU ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Conformément à IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les plans accordés après le 7 novembre 2002 donnent lieu à la comptabilisation d'une charge relative à l'estimation de l'avantage accordé aux bénéficiaires des plans. La contrepartie de la charge classée en « Frais administratifs » est une augmentation des réserves.

- Pour les plans d'options : l'avantage est évalué le jour de l'attribution de chaque plan en utilisant un modèle binomial et il est réparti linéairement sur la période d'acquisition des droits (4 ans).
- Pour les plans d'actions gratuites : la valorisation est basée sur le cours de l'action au jour de l'attribution et sur l'estimation des dividendes versés pendant la période d'acquisition des droits, pondérés par l'espérance de réalisation des critères d'attribution définitifs. L'avantage est réparti linéairement sur la période d'acquisition des droits (2 ans).

NOTE 1.20 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action simple est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction des actions autodétenues.

Le résultat par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions autodétenues et majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes au sein des différents plans d'options de souscription d'actions non encore prescrits à la date de clôture. Conformément à IAS 33, les fonds provenant de la levée théorique des options de souscription des plans sont présumés affectés dans le calcul au rachat d'actions au prix du marché.

Dans le cas où le résultat par action dilué est supérieur au résultat par action simple, le résultat par action dilué est ramené au niveau du résultat par action simple.

NOTE 1.21 ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION

Lorsqu'une société ou une activité a été qualifiée d'activité en cours de cession à la date de clôture selon les critères de IFRS 5, les actifs et passifs directement liés à l'opération en cours et qui seront transférés lors de la cession effective sont reclassés en « Actifs destinés à être cédés » ou « Passifs destinés à être cédés » uniquement pour l'exercice en cours.

Lorsqu'une société ou une activité qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte a été cédée au cours de l'exercice ou classée en actifs destinés à être cédés :

- chaque ligne de la contribution au résultat de cette société ou activité pour la période en cours et pour les périodes de comparaison est reclassée dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession ». Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant les lignes : « Impact des activités cédées ou en cours de cession » au niveau des flux d'exploitation et des flux d'investissement ;
- lorsque la cession est toujours en cours à la date de clôture, l'écart éventuel entre la valeur comptable des actifs concernés et la valeur de marché estimée nette des frais de cession et d'impôt, s'il est négatif, est comptabilisé en « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession » ;
- le résultat dégagé sur la transaction de cession, net des frais de transactions et des impôts est également enregistré dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession ». Dans le tableau des flux de trésorerie, on distingue, la trésorerie reçue en contrepartie de la vente nette des frais encourus sur la transaction, classés en flux sur investissements, et l'effet éventuel de la déconsolidation de la trésorerie détenue par l'entité cédée, classé en flux de financements.

Les frais directs liés à l'opération de cession en cours qui sont engagés de manière irrévocable à la date de clôture sont enregistrés dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession ». Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant la ligne : « Impact des activités cédées ou en cours de cession », au niveau des flux sur investissements.

NOTE 1.22 CONSOLIDATION DES COOPERATIVES

Depuis le 1^{er} avril 2003, le groupe Rémy Cointreau consolide en intégration globale, en tant qu'entité *ad hoc*, la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC), pour le périmètre des opérations relatives à Rémy Cointreau.

Cette consolidation se traduit par la prise en compte dans le bilan consolidé des stocks que l'AFC détient en vue de les livrer à Rémy Cointreau. Ces stocks comprennent les stocks détenus chez les bouilleurs de crus dans le cadre de contrats triennaux d'approvisionnement. Les contreparties de ces stocks sont des dettes financières et fournisseurs. Les frais financiers qui en résultent sont également inclus dans le coût de l'endettement financier du groupe Rémy Cointreau.

NOTE 2 VARIATIONS DE PERIMETRE

Rémy Cointreau a réalisé le 30 août 2013 la cession de l'activité des cognacs Larsen (marque, actifs industriels et commerciaux, stocks nécessaires à la poursuite de l'exploitation du fonds de commerce) au groupe nordique Altia. Ces actifs étaient présentés en "actifs destinés à être cédés" au 31 mars 2013 pour leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et de l'impôt. La valeur avant impôt de la cession s'est élevée à 36,8 millions d'euros.

Rémy Cointreau avait acquis la société Larsen SA le 28 décembre 2012. Des stocks importants d'eaux-de-vie de grande qualité constituant une part importante et stratégique des actifs acquis ont été conservés.

NOTE 3 MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En M€	Écart d'acquisition	Marques	Droits de distribution	Autres	Total
Valeur brute au 31 mars 2012	-	486,3	7,0	23,4	516,7
Acquisitions	23,7	-	-	1,8	25,5
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,1)	(0,1)
Variations de périmètre	-	15,6	-	-	15,6
Autres mouvements	-	-	-	0,1	0,1
Écarts de conversion	(1,2)	(0,4)	0,1	0,2	(1,3)
Valeur brute au 31 mars 2013	22,5	501,5	7,1	25,4	556,5
Acquisitions	-	-	-	3,2	3,2
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,3)	(0,3)
Écarts de conversion	0,4	(0,4)	(0,2)	(0,4)	(0,6)
Valeur brute au 31 mars 2014	22,9	501,1	6,9	27,9	558,8
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2012	-	52,2	5,1	16,2	73,5
Dotations	-	-	-	2,8	2,8
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,1)	(0,1)
Écarts de conversion	-	-	0,1	-	0,1
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2013	-	52,2	5,2	18,9	76,3
Dotations	-	0,1	-	2,7	2,8
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,4)	(0,4)
Écarts de conversion	-	(0,1)	(0,1)	(0,2)	(0,4)
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2014	-	52,2	5,1	21,0	78,3
Valeur nette au 31 mars 2012	-	434,1	1,9	7,2	443,2
Valeur nette au 31 mars 2013	22,5	449,3	1,9	6,5	480,2
Valeur nette au 31 mars 2014	22,9	448,9	1,8	6,9	480,5

Les immobilisations incorporelles comprennent l'écart d'acquisition dégagé lors de l'acquisition Bruichladdich Distillery Ltd.

La rubrique « Droits de distribution » comprend en valeur nette un montant assimilable à une marque.

La rubrique « Autres » comprend principalement des licences de logiciels.

Au 31 mars 2014, la provision totale au titre de la dépréciation des actifs incorporels s'éleve à 52,2 millions d'euros (2013 : 52,2 millions ; 2012 : 52,2 millions d'euros) dont 45,0 millions d'euros sur la marque de brandy grecque Metaxa acquise en 2000 et 7,2 millions d'euros sur des marques secondaires.

Toutes les marques détenues par Rémy Cointreau sont considérées comme ayant une durée de vie indéfinie, les montants pour lesquelles elles sont enregistrées au bilan ne font donc l'objet d'aucun amortissement (note 1.6). Cependant, la valeur actuelle de ces marques fait l'objet de tests annuels

ou dès que des indices de perte de valeur sont détectés. La méthodologie employée pour déterminer la valeur actuelle des marques est décrite à la note 1.8.

Les tests menés par Rémy Cointreau et revus par un expert indépendant sur l'ensemble du portefeuille de marques n'ont pas conduit le groupe à constater de dépréciation.

Pour les tests menés sur la période, la valeur actuelle retenue a été la valeur recouvrable, déterminée sur la base de l'actualisation de flux de trésorerie futurs issus de plans à moyen terme (5 ans) validés par le conseil d'administration. Le taux d'actualisation avant impôts retenu est de 11,17 % (2013 : 10,91 %) et le taux de croissance à l'infini entre 1 % et 2 % (2013 : entre 1 % et 2 %).

Compte tenu des prévisions et des paramètres financiers pris en compte pour ces tests, une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation, une baisse de taux de croissance à l'infini de 0,5 point ou une baisse de 10 % des flux de trésorerie prévus dans les plans à moyen terme n'entraînerait pas de dépréciation pour aucune des marques et autres immobilisations incorporelles détenues par le groupe.

NOTE 4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En M€	Terrains	Constructions	Autres	En cours	Total
Valeur brute au 31 mars 2012	8,2	84,9	179,8	4,5	277,4
Acquisitions	0,2	3,2	11,7	15,2	30,3
Cessions, mises au rebut	-	(0,3)	(5,2)	-	(5,5)
Variations de périmètre	0,9	6,0	7,8	-	14,7
Autres mouvements	0,1	0,9	2,3	(3,6)	(0,3)
Écarts de conversion	-	-	0,4	-	0,4
Valeur brute au 31 mars 2013	9,4	94,7	196,8	16,1	317,0
Acquisitions	2,2	2,8	21,8	7,0	33,8
Cessions, mises au rebut	(0,3)	(0,3)	(2,1)	-	(2,7)
Autres mouvements	0,7	8,2	7,2	(15,8)	0,3
Écarts de conversion	(0,1)	(0,6)	(1,5)	-	(2,2)
Valeur brute au 31 mars 2014	11,9	104,8	222,2	7,3	346,2
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2012	1,4	35,5	94,1	-	131,0
Dotations	0,5	2,6	10,7	-	13,8
Cessions, mises au rebut	-	(0,3)	(4,7)	-	(5,0)
Variations de périmètre	-	0,5	3,3	-	3,8
Autres mouvements	-	-	(0,1)	-	(0,1)
Écarts de conversion	-	-	0,4	-	0,4
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2013	1,9	38,3	103,7	-	143,9
Dotations	0,5	2,9	10,9	-	14,3
Cessions, mises au rebut	(0,1)	-	(1,8)	-	(1,9)
Autres mouvements	-	0,3	-	-	0,3
Écarts de conversion	(0,1)	(0,2)	(1,0)	-	(1,3)
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2014	2,2	41,3	111,8	-	155,3
Valeur nette au 31 mars 2012	6,8	49,4	85,7	4,5	146,4
Valeur nette au 31 mars 2013	7,5	56,4	93,1	16,1	173,1
Valeur nette au 31 mars 2014	9,7	63,5	110,4	7,3	190,9

Au 31 mars 2014, aucune de ces immobilisations ne fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Pour l'exercice clos au 31 mars 2014, les acquisitions de 33,8 millions d'euros correspondent principalement à des investissements industriels sur les différents sites de production du groupe (Cognac, Angers, La Barbade, Islay).

Ces immobilisations sont libres de tout nantissement.

NOTE 5 PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La part dans les entreprises associées représente des participations dans des sociétés répondant au principe décrit dans la note 1.2.

En M€	Dynasty	Lixir	Diversa	Autres	Total
Au 31 mars 2012	58,8	1,3	7,6	0,7	68,4
Dividendes versés	-	(0,6)	(0,3)	-	(0,9)
Augmentation de capital	-	-	-	0,8	0,8
Résultat de la période	-	0,4	0,2	(0,2)	0,4
Provision pour dépréciation	(15,9)	-	-	-	(15,9)
Au 31 mars 2013	42,9	1,1	7,5	1,3	52,8
Dividendes versés	-	(0,4)	(0,3)	-	(0,7)
Augmentation de capital	-	-	-	0,3	0,3
Résultat de la période	-	0,5	(0,2)	(0,2)	0,1
Provision pour dépréciation	(10,9)	-	-	-	(10,9)
Ecarts de conversion	(2,6)	-	-	(0,2)	(2,8)
Au 31 mars 2014	29,4	1,2	7,0	1,2	38,8

NOTE 5.1 DYNASTY

Rémy Cointreau détient une participation de 27% dans le groupe chinois Dynasty Fine Wines Ltd, producteur et distributeur de vins chinois. Cette participation historique de Rémy Cointreau a pour origine une joint-venture constituée en 1980 avec la municipalité de Tianjin qui en détient toujours 45%. Depuis 2005, ce groupe est coté à la bourse de Hong-Kong avec un flottant d'environ 28%.

La cotation est suspendue depuis le 22 mars 2013, peu après que le groupe ait émis un avertissement annonçant une perte pour son exercice 2012. La suspension est la conséquence de l'incapacité du groupe à publier ses comptes de l'exercice 2012 dans les délais prévus. Ce retard était motivé par des investigations diligentées par le comité d'audit suite à des allégations de fraude. Au 31 mars 2013, Rémy Cointreau avait procédé à une dépréciation de sa participation de 15,9 millions d'euros considérant que la tendance baissière des résultats et l'annonce d'une perte constituaient un indice manifeste de perte de valeur, en dehors même de la réalité des allégations de fraude et de leurs impacts éventuels.

Au 30 septembre 2013, les investigations n'étaient pas terminées et le groupe Dynasty n'avait toujours pas publié ni ses comptes 2012, ni ses comptes annuels 2013, ni donné la moindre indication au marché sur les délais et la reprise de la cotation et l'état des affaires. Rémy Cointreau a procédé à une nouvelle évaluation avec l'aide d'un expert indépendant. Cette évaluation, utilisant toutes les données publiques disponibles sur Dynasty, sur ses concurrents et sur l'évolution du marché du vin en Chine a conduit Rémy Cointreau à procéder à une dépréciation complémentaire de 10,9 millions d'euros.

Au 31 mars 2014, la situation a peu évolué. Les investigations ne sont pas terminées. Ni les comptes 2012 ni les comptes 2013 n'ont été publiés. La valorisation a été revue et la provision constatée lors des comptes semestriels maintenue. Compte tenu de l'évolution de la parité €/HKD, la valeur de la participation est de 29,4 M€ au 31 mars 2014

La juste valeur a été calculée sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs établis à partir d'un plan à long terme (12 ans). Les hypothèses de cette valorisation incluent un taux de croissance à l'infini de 3% et un taux d'actualisation de 17,5%.

NOTE 5.2 LIXIR

Le 7 octobre 2008 le groupe Rémy Cointreau a acquis 50 % de la société de distribution française Lixir auprès de William Grant & Sons Investments Ltd pour 0,5 million d'euros.

Lixir clôture ses comptes au 31 décembre. Son chiffre d'affaires s'élève à 171,4 millions d'euros sur l'exercice Rémy Cointreau contre 162,2 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

NOTE 5.3 DIVERSA

Le groupe a pris une participation de 50 % dans la société Diversa GmbH le 31 mars 2009 pour constituer une coentreprise de distribution en Allemagne avec le groupe Underberg.

Au 31 mars 2014, le chiffre d'affaires de Diversa GmbH s'élève à 105,7 millions d'euros (2013 : 120,7 millions d'euros).

NOTE 5.4 AUTRES

Le groupe Rémy Cointreau a constitué au cours de l'exercice clos au 31 mars 2012 une coentreprise avec un partenaire indien en vue de développer un brandy local.

NOTE 6 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

<i>En M€</i>	2014	2013	2012
Titres de participations non consolidées	2,6	4,2	4,6
Prêt vendeur (note 6.2)	86,5	82,1	78,0
Prêts à des participations non consolidées	0,2	0,1	0,1
Compte de liquidité hors actions Rémy Cointreau	2,3	2,2	3,0
Autres	1,6	1,3	1,2
TOTAL	93,2	89,9	86,9

NOTE 6.1 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉES

<i>En M€</i>	% détenu	2014	% détenu	2013	% détenu	2012
Dettling & Marmot (Suisse)	25,0 %	1,0	25,0 %	1,0	25,0 %	1,0
Ducs de Gascogne S.A. (France)	30,1 %	0,5	30,1 %	0,5	30,1 %	1,1
Tianjin Dvpt Holding Ltd (RPC)	0,2 %	0,5	0,2 %	0,6	0,2 %	0,4
Balachoa-Vinhos de Portugal (Portugal)	0,8 %	0,5	0,8 %	0,5	0,8 %	0,5
Destilerias de Vilafranca S.A	-	-	100,0 %	1,5	100,0 %	1,5
Autres participations		0,1		0,1		0,1
TOTAL		2,6		4,2		4,6

NOTE 6.2 PRET VENDEUR

Lors de la cession de la branche Champagne intervenue le 8 juillet 2011, le groupe Rémy Cointreau a octroyé un prêt vendeur de 75 millions d'euros d'une durée maximale de 9 ans (échéance 8 juillet 2020) portant intérêts à 5 % sur six premières années et 6 % les trois dernières années. Les intérêts sont capitalisés les trois premières années.

Au 31 mars 2014, le prêt est comptabilisé pour la valeur actuelle des flux que Rémy Cointreau percevrait en cas de remboursement à l'échéance selon les termes du contrat.

NOTE 6.3 COMPTE DE LIQUIDITE

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2006, Rémy Cointreau a souscrit auprès d'un intermédiaire financier un compte de liquidité (note 1.18). Ce type de contrat ne respecte pas les critères permettant l'enregistrement en « Trésorerie et équivalents ». D'autre part, le solde du compte correspondant à la valorisation des actions Rémy Cointreau détenues dans le cadre du contrat est reclassé en déduction des capitaux propres consolidés en tant qu'actions autodétenues (note 10.1).

NOTE 7 STOCKS

NOTE 7.1 DETAIL PAR TYPE

<i>En M€</i>	2014	2013	2012
Matières premières	40,7	30,5	23,4
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement	865,9	779,1	634,9
Marchandises et produits finis	125,1	142,5	141,5
Valeur brute	1 031,7	952,1	799,8
Provision pour dépréciation	(7,1)	(6,2)	(7,2)
Valeur nette	1 024,6	945,9	792,6

Les principes appliqués pour l'évaluation des stocks sont décrits à la note 1.9.

Au 31 mars 2014, des stocks font l'objet de warrants agricoles pour 44,0 millions d'euros (2013 : 28,0 millions d'euros ; 2012 : 27,9 millions d'euros).

NOTE 7.2 ANALYSE DE LA VARIATION

<i>En M€</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Solde au 31 mars 2012	799,8	(7,2)	792,6
Mouvement	56,6	1,1	57,7
Variation de périmètre	90,8	-	90,8
Écarts de conversion	4,9	(0,1)	4,8
Solde au 31 mars 2013	952,1	(6,2)	945,9
Mouvement	91,6	(1,1)	90,5
Écarts de conversion	(12,0)	0,2	(11,8)
Solde au 31 mars 2014	1 031,7	(7,1)	1 024,6

NOTE 8 CLIENTS ET AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION

La provision pour créances douteuses est identifiée au cas par cas et évaluée dès lors que le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable de la créance concernée.

<i>En M€</i>	2014	2013	2012
Créances clients	152,8	197,2	160,5
Créances fiscales et sociales (hors impôts sur le résultat)	9,2	8,6	16,5
Charges diverses payées d'avance	7,2	6,0	7,2
Avances versées	22,4	24,5	6,8
Créances sur cession d'actifs	0,1	-	-
Autres créances	11,0	19,2	16,9
Total	202,7	255,5	207,9
dont provision pour créances douteuses	(6,0)	(6,6)	(5,3)

Au 31 mars 2014, la valeur des créances clients en fonction de leur échéance s'analyse comme suit :

En M€	Total	Non échues	Échues	
			Moins de 3 mois	Plus de 3 mois
Valeur brute des créances	158,8	102,9	11,1	44,8
Valeur brute des créances	158,8	102,9	11,1	44,8

NOTE 9 TRESORERIE ET EQUIVALENTS

En M€	2014	2013	2012
Dépôts court terme	103,9	100,9	126,4
Banque	82,4	85,9	63,7
Total	186,3	186,8	190,1

NOTE 10 CAPITAUX PROPRES

NOTE 10.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES D'EMISSION ET ACTIONS AUTO-DETENUES

	Nombre d'actions	Actions auto-détenues	Total nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Action auto-détenues
Au 31 mars 2012	49 629 562	(1 428 653)	48 200 909	79,4	738,2	(95,8)
Paiement partiel du dividende en actions	1 190 350	-	1 190 350	1,9	90,4	-
Attribution du plan d'actions gratuites 2010	90 000	-	90 000	0,1	-	-
Plan de Rachat d'Actions	-	(7 791)	(7 791)	-	-	(0,5)
Variation du compte de liquidité	-	(10 000)	(10 000)	-	-	(0,9)
Autres actions auto-détenues	-	(2 850)	(2 850)	-	-	(0,2)
Au 31 mars 2013	50 909 912	(1 449 294)	49 460 618	81,4	828,6	(97,4)
Plan de Rachat d'Actions	-	(1 283 053)	(1 283 053)	-	-	(75,9)
Annulation d'actions du 19/11/2013	(1 150 000)	1 150 000	-	(1,8)	(73,8)	75,6
Attribution du plan d'actions gratuites 2011	-	96 500	96 500	-	-	7,1
Annulation d'actions du 25/03/2014	(1 283 053)	1 283 053	-	(2,0)	(73,9)	75,9
Variation du compte de liquidité	-	10 000	10 000	-	-	0,9
Autres actions auto-détenues	-	2 500	2 500	-	-	0,1
Au 31 mars 2014	48 476 859	(190 294)	48 286 565	77,6	680,9	(13,7)

Capital social et primes d'émission

Le capital social au 31 mars 2014 est composé de 48 476 859 actions d'une valeur nominale de 1,60 euro.

Le 25 septembre 2012, 1 190 350 actions ont été créées suite à l'option offerte aux actionnaires du paiement du dividende en actions.

Le 23 novembre 2012, 90 000 actions ont été émises par prélèvement sur les réserves disponibles suite à l'attribution effective du plan d'actions gratuites 2010.

Le 19 novembre 2013, 1 150 000 actions auto-détenues ont été annulées.

Dans le cadre d'un Plan de Rachat d'Actions mis en œuvre entre le 5 décembre 2013 et le 29 janvier 2014, Rémy Cointreau a acquis 1 283 053 actions pour un montant total de 75,9 millions d'euros. Ces actions ont été annulées le 25 mars 2014.

Actions auto-détenues

Au 31 mars 2014, Rémy Cointreau détenait 190 294 de ses propres actions destinées à couvrir le solde d'un plan d'options d'achat d'actions (plan n°13 pour 8 000 actions) et des plans d'attributions gratuites en cours ou futurs (182 294 actions).

NOTE 10.2 NOMBRE D' ACTIONS RETENUES DANS LE CALCUL DU RESULTAT PAR ACTION

Les principes de calcul du résultat par action sont décrits en note 1.20.

	2014	2013	2012
Nombre moyen d'actions simple :			
Nombre moyen d'actions	50 482 382	50 329 413	49 587 843
Nombre moyen d'actions auto-détenues	(1 301 699)	(1 449 161)	(263 511)
TOTAL PRIS EN COMPTE POUR LE RESULTAT PAR ACTION SIMPLE	49 180 683	48 880 252	49 324 332
Nombre moyen d'actions dilué :			
Nombre moyen d'actions simple	49 180 683	48 880 252	49 324 332
Effet de dilution des plans de stock-options et actions gratuites ⁽¹⁾	131 100	130 429	148 898
TOTAL PRIS EN COMPTE POUR LE RESULTAT PAR ACTION DILUE	49 311 783	49 010 681	49 473 230

(1) Le cours de l'action Rémy Cointreau pris en référence pour le calcul de l'effet de dilution est de 61,23 € pour 2012.

Tous les plans de stocks options potentiellement dilutifs sont clos au 31 mars 2013.

NOTE 10.3 PLANS D'OPTIONS ET ASSIMILES

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Ces plans ont été attribués dans le cadre des autorisations données par les assemblées générales extraordinaires des actionnaires du 21 septembre 2001 (plan 12) et du 7 septembre 2004 (plan 13).

Date de début d'exercice	Plan n°	Durée	Type ⁽¹⁾	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice en euros	Options caduques	Options exercées au 31 mars 2013	Options exercées au cours de l'exercice	Cours moyen d'exercice	Options en vie au 31 mars 2014
16 septembre 2007	12	6 ans	A	287 000	27,67	27 000	246 440	13 560	79,49	-
24 décembre 2008	13	6 ans	A	262 000	28,07	35 000	217 350	1 650	74,17	8 000
TOTAL				549 000		62 000	463 790	15 210	78,92	8 000

(1) A = Achat.

Pour l'ensemble des plans, une option correspond à une action attribuée.

En vertu d'un dispositif autorisé par l'Autorité des marchés financiers le 8 mars 2005, le plan 13 fait l'objet d'une couverture via une option d'achat conclue avec une institution financière en mars 2005, permettant à Rémy Cointreau d'assurer la livraison des actions aux bénéficiaires lors de la levée à un coût identique au prix d'exercice.

Attributions gratuites

Date d'attribution ⁽¹⁾	Plan n°	Période d'acquisition	Durée minimale de conservation	Actions attribuées à l'origine	Valeur de l'action à la date d'attribution	Actions caduques	Actions attribuées à l'issue de la période d'acquisition	Actions en vie au 31 mars 2014
22 novembre 2011	2011	2 ans	2 ans	96 500	58,50	-	96 500	-
20 novembre 2012	2012	2 ans	2 ans	96 500	83,29	6 000	n/a	90 500
TOTAL				193 000		6 000	96 500	90 500

(1) La date d'attribution correspond à la date du conseil d'administration ayant décidé l'attribution de ces plans.

Pour ces deux plans, le conseil d'administration a établi les conditions d'acquisition suivantes :

- 60 % des actions sont attribuées sur condition de présence à l'issue de la période d'acquisition ;
- 40 % des actions sont attribuées sur condition de présence à l'issue de la période d'acquisition et atteinte de critères de performance du groupe mesurés au terme de l'exercice précédant l'issue de la période d'acquisition. Ces critères concernent le ratio résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires et le retour sur capitaux employés mesurés à cours de change et périmètres constants.

Le plan 2011 a été attribué en totalité par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Calcul de la charge de l'exercice

En application de IFRS 2, une charge représentative de l'avantage accordé aux bénéficiaires de ces plans est enregistrée en résultat opérationnel (note 1.19). Au 31 mars 2014, seuls les plans d'actions gratuites sont concernés.

Pour les plans d'actions gratuites, la valeur unitaire est basée sur le cours de l'action à la date d'attribution pour les bénéficiaires mandataires sociaux ou membres du comité de direction ou de notification pour les autres bénéficiaires, déduction faite d'une estimation des dividendes par action qui seraient versés pendant la période d'acquisition.

La charge est déterminée en multipliant ces valeurs unitaires par l'estimation du nombre d'options ou d'actions gratuites qui seront attribuées. Elle est répartie linéairement sur la durée d'acquisition des droits courant à partir de la date du conseil ayant décidé de chaque plan.

Les hypothèses de valorisation et les valeurs qui en résultent sont les suivantes pour les plans entrant dans le calcul de la charge pour l'exercice clos au 31 mars 2014 :

	Plan 2011	Plan 2012
Espérance de réalisation des critères de performance	100 %	0 %
Taux de rotation	0 %	0 %
Juste valeur de l'action ⁽¹⁾	55,62 €	78,69 €
Juste valeur de l'action ⁽²⁾	58,65 €	82,21 €

1) Mandataires sociaux et membres du comité de direction.

2) Autres bénéficiaires.

Pour l'exercice clos au 31 mars 2014, la charge est de 3,7 millions d'euros (2013 : 5,3 millions d'euros ; 2012 : 4,3 millions d'euros).

NOTE 10.4 DIVIDENDES

L'assemblée générale des actionnaires du 24 septembre 2013 a approuvé le versement d'un dividende ordinaire de 1,40 euro par action au titre de l'exercice clos au 31 mars 2013. Le paiement a été effectué en octobre 2013.

NOTE 10.5 PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE

En M€	2014	2013	2012
Intérêts des minoritaires de Mount Gay Distilleries	1,1	1,2	1,2
TOTAL	1,1	1,2	1,2

NOTE 10.6 GESTION DU CAPITAL ET STRUCTURE FINANCIERE

La gestion du capital fait partie intégrante de l'optimisation de la structure financière du Groupe. En la matière, Rémy Cointreau tient compte des caractéristiques propres à son activité et aux objectifs stratégiques qu'il s'est assignés. Ceux-ci requièrent un niveau élevé de capitaux employés, principalement à travers les stocks d'eaux-de-vie en cours de vieillissement. Ceux-ci représentent une garantie unique pour l'avenir de ses marques et leur potentiel de création de valeur pour ses actionnaires.

Depuis plusieurs années, le groupe poursuit avec détermination une politique de réduction de son endettement afin de maximiser les ressources disponibles pour le développement de ses marques. Ceci l'a conduit à céder certains actifs et à retenir de nouveaux indicateurs de performance tels que le retour sur capitaux employés et la capacité de génération de cash des différentes activités.

Un autre indicateur clé est le « ratio A » (Endettement net moyen/EBITDA) (notes 11.7, 11.8 et 14.6) dont le respect conditionne la disponibilité de certaines ressources financières du groupe. Le ratio A s'est établi à 2,09, inférieur à la limite de 3,50 fixée par les conditions contractuelles.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2014, l'exploitation des activités poursuivies a généré des flux (avant impôts et frais financiers) de 109,8 millions d'euros. La dette financière nette est en hausse de 148,0 millions d'euros et le ratio dette financière nette sur capitaux propres est de 0,41 (2013 : 0,24 ; 2012 : 0,19).

NOTE 11 DETTE FINANCIERE

NOTE 11.1 DETTE FINANCIERE NETTE

En M€	2014			2013			2012		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Dettes financières brutes	553,0	46,8	599,8	389,2	63,1	452,3	340,0	38,7	378,7
Trésorerie et équivalents (note 9)	-	(186,3)	(186,3)	-	(186,8)	(186,8)	-	(190,1)	(190,1)
Dettes financières nettes	553,0	(139,5)	413,5	389,2	(123,7)	265,5	340,0	(151,4)	188,6

NOTE 11.2 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR NATURE

En M€	2014			2013			2012		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Emprunt obligataire	201,5	-	201,5	200,3	-	200,3	199,1	-	199,1
Placement privé	139,8	-	139,8	139,5	-	139,5	139,3	-	139,3
Tirages sur crédit syndiqué	148,3	-	148,3	47,8	-	47,8	-	-	-
Tirages sur autres lignes confirmées	-	-	-	-	-	-	-	25,0	25,0
Autres dettes financières et découverts	-	-	-	-	0,1	0,1	-	0,1	0,1
Intérêts courus non échus	-	7,6	7,6	-	7,5	7,5	-	7,3	7,3
Total Rémy Cointreau SA	489,6	7,6	497,2	387,6	7,6	395,2	338,4	32,4	370,8
Emprunt obligataire	63,3	-	63,3	-	-	-	-	-	-
Autres dettes financières et découverts	0,1	26,1	26,2	1,6	49,3	50,9	1,6	1,2	2,8
Intérêts courus non échus	-	1,7	1,7	-	-	-	-	-	-
Dettes financières entités <i>ad hoc</i>	-	11,4	11,4	-	6,2	6,2	-	5,1	5,1
Total filiales	63,4	39,2	102,6	1,6	55,5	57,1	1,6	6,3	7,9
Dettes financières brutes	553,0	46,8	599,8	389,2	63,1	452,3	340,0	38,7	378,7

NOTE 11.3 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR ECHEANCE

En M€	Long terme	Court terme
Avant le 31 mars 2015	-	46,8
10 juin 2015	139,8	-
31 mars 2016	0,1	-
15 décembre 2016	201,5	-
5 juin 2017	148,3	-
13 août 2023	63,3	-
TOTAL	553,0	46,8

Au 31 mars 2014, le montant des lignes de crédit confirmées non tirées de Rémy Cointreau est de 105 millions d'euros (2013 : 205 millions d'euros ; 2012 : 346 millions d'euros).

Au 31 mars 2014, le groupe Rémy Cointreau dispose de ressources confirmées pour un total de 665 millions d'euros (2013 : 600 millions d'euros ; 2012 : 691 millions d'euros).

Le risque de liquidité est détaillé en note 14.

NOTE 11.4 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR TYPE DE TAUX

En M€	2014			2013			2012		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Taux fixe	404,6	-	404,6	339,8	-	339,8	338,4	-	338,4
Taux variable	148,4	37,5	185,9	49,4	55,6	105,0	1,6	31,4	33,0
Intérêts courus non échus	-	9,3	9,3	-	7,5	7,5	-	7,3	7,3
Dettes financières brutes	553,0	46,8	599,8	389,2	63,1	452,3	340,0	38,7	378,7

En M€	2014			2013			2012		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Tirages sur crédit syndiqué	148,3	-	148,3	47,8	-	47,8	-	-	-
Tirages sur autres lignes confirmées	-	-	-	-	-	-	-	25,0	25,0
Autres	0,1	37,5	37,6	1,6	55,6	57,2	1,6	6,4	8,0
TOTAL DETTE A TAUX VARIABLE	148,4	37,5	185,9	49,4	55,6	105,0	1,6	31,4	33,0

Les tirages sur le crédit syndiqué et les lignes non confirmées font l'objet de couverture. Les instruments de couverture de taux d'intérêt en portefeuille à la date de clôture sont décrits à la note 14.

NOTE 11.5 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR DEVICES

En M€	2014			2013			2012		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Euro	553,0	46,1	599,1	389,2	62,8	452,0	340,0	37,8	377,8
Dollar US	-	0,7	0,7	-	0,3	0,3	-	0,9	0,9
Dettes financières brutes	553,0	46,8	599,8	389,2	63,1	452,3	340,0	38,7	378,7

NOTE 11.6 EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Emprunt obligataire de 205 millions d'euros de nominal

En juin 2010, Rémy Cointreau a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 205 millions d'euros en nominal d'une durée de 6,5 ans. Les obligations, d'une valeur nominale unitaire de 50 000 euros, ont été émises à 97,745% de leur valeur nominale (prime d'émission de 2,255%) et portent intérêts à 5,18%, payables les 15 juin et 15 décembre de chaque année. Elles seront remboursables au pair à l'échéance (15 décembre 2016).

Cet emprunt n'est assorti d'aucune sûreté.

L'émission comporte des clauses de remboursement par anticipation au gré de l'émetteur, principalement en cas d'augmentation de capital publique ou réservée ou de changement matériel du régime fiscal applicable aux paiements fait par l'émetteur sur les obligations postérieurement à la date d'émission. En outre, chaque porteur a la faculté de demander le remboursement de ses obligations au prix de 101 % en cas de changement de contrôle.

En cas de cession d'actifs et en l'absence d'utilisation du produit de la cession pour des opérations autorisées, Rémy Cointreau doit proposer dans un délai de 365 jours à compter de la réception du produit de la cession, un remboursement anticipé de l'émission à hauteur du produit de la cession. Par ailleurs, le contrat stipule des conventions pouvant limiter la capacité de distribution des dividendes notamment en cas de résultat déficitaire.

Compte tenu de la prime et des frais d'émission, le produit net résultant de cette émission s'est élevé à environ 197,0 millions d'euros soit un taux d'intérêt effectif de l'ordre de 5,89%.

Emprunt obligataire de 65 millions d'euros de nominal

Financière Rémy Cointreau SA/NV a émis, le 13 août 2013, un emprunt obligataire d'un montant de 65 millions d'euros et d'une durée de 10 ans, avec la garantie de Rémy Cointreau SA.

Les obligations, d'une valeur nominale unitaire de 250 000 euros, ont été émises à 97,977% de leur valeur nominale (prime d'émission de 2,003%) et portent intérêts à 4% payables le 13 août de chaque année. Elles seront remboursables au pair à l'échéance (13 août 2023).

Cet emprunt n'est assorti d'aucune sûreté.

Compte tenu de la prime et des frais d'émission, le produit net résultant de cette émission s'est élevé à 63,2 millions d'euros soit un taux d'intérêt effectif de 4,35%.

NOTE 11.7 PLACEMENT PRIVE

Rémy Cointreau a conclu le 10 juin 2010 un financement syndiqué dit « placement privé » avec des institutions financières. Ce contrat porte sur 140,0 millions d'euros pour une durée de 5 ans (échéance 10 juin 2015). Ce financement structuré comprends un prêt composé de deux tranches de respectivement 65 millions d'euros (tranche A) et 75 millions d'euros (tranche B) ainsi que différents contrats de *swaps* exactement adossés à ces deux tranches garantissant un taux fixe de 3,6675 % sur la durée du contrat.

Compte tenu de la commission d'arrangement, le produit net résultant de cette émission s'est élevé à environ 138,6 millions d'euros soit un taux d'intérêt effectif de l'ordre de 3,94 %.

Ce contrat n'est assorti d'aucune sûreté. La disponibilité des fonds est conditionnée au respect du ratio A (voir crédit syndiqué) à un niveau inférieur à 3,5 à chaque clôture semestrielle pendant la durée du contrat.

NOTE 11.8 CREDIT SYNDIQUE

Rémy Cointreau a conclu le 5 juin 2012 un nouveau crédit syndiqué en remplacement de la ligne de crédit *revolving* de 346 millions d'euros venue à échéance du 7 juin 2012. Ce nouveau crédit *revolving* porte sur un encours de 255 millions d'euros pour une durée de 5 ans. Les tirages portent intérêt à EURIBOR plus une marge fixée susceptible d'évoluer en fonction du ratio « Endettement net moyen/EBITDA » (ratio A).

Ce crédit n'est assorti d'aucune sûreté.

Dans ce contrat, Rémy Cointreau s'engage à ce que le ratio A soit inférieur ou égal à 3,5 au 30 septembre et au 31 mars de chaque exercice jusqu'à l'échéance. Au 31 mars 2014, le ratio A s'élève à 2,09.

NOTE 12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

NOTE 12.1 VARIATIONS

En M€	Restructuration	Litiges	Total
Au 31 mars 2012	0,5	7,9	8,4
Dotations	-	3,7	3,7
Utilisations	(0,2)	(0,4)	(0,6)
Reprises sans objet	-	(2,2)	(2,2)
Variation de périmètre	-	0,2	0,2
Écarts de conversion	-	(0,1)	(0,1)
Au 31 mars 2013	0,3	9,1	9,4
Dotations	0,5	13,5	14,0
Utilisations	(0,1)	(2,8)	(2,9)
Reprises sans objet	(0,1)	(1,1)	(1,2)
Écarts de conversion	-	(0,3)	(0,3)
Au 31 mars 2014	0,6	18,4	19,0

La rubrique « Restructuration » couvre des coûts de restructuration, de fermeture ou de transfert de sites intervenus aux Pays-Bas et en Allemagne. La rubrique « Litiges » comprend des provisions constituées au titre de litiges sociaux, commerciaux et fiscaux.

NOTE 12.2 ÉCHEANCES

Ces provisions couvrent des charges probables dont les échéances sont les suivantes :

En M€	2014	2013	2012
Provisions à long terme (ou échéance non connue)	4,6	5,8	6,9
Provisions à court terme	14,4	3,6	1,5
TOTAL	19,0	9,4	8,4

NOTE 13 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

En M€	2014	2013	2012
Fournisseurs d'eaux-de-vie	231,0	211,5	193,8
Autres fournisseurs	95,4	98,9	83,6
Avances client	4,8	19,5	8,2
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur le résultat)	47,5	51,0	49,1
Droits d'accises à payer	2,6	0,9	1,0
Charges de publicité à payer	75,7	88,5	66,0
Produits divers d'avance	7,0	10,4	13,7
Autres dettes	45,0	62,2	52,1
TOTAL	509,0	542,9	467,5

NOTE 14 INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHE

NOTE 14.1 VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATEGORIE

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IAS 39.

AU 31 MARS 2014

En M€	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	93,2	93,2	88,3	2,3	2,6	-
Clients et autres créances d'exploitation	8	202,7	202,7	202,7	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	12,8	12,8	-	-	-	12,8
Trésorerie et équivalents	9	186,3	186,3	-	186,3	-	-
ACTIFS		495,0	495,0	291,0	188,6	2,6	12,8
Dettes financières à long terme	11	553,0	553,0	553,0	-	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	46,8	46,8	46,8	-	-	-
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	509,0	509,0	509,0	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	7,3	7,3	-	1,8	-	5,5
PASSIFS		1 116,1	1 116,1	1 108,8	1,8	-	5,5

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « détenus à des fins de transaction » (Trading).

AU 31 MARS 2013

<i>En M€</i>	<i>Notes</i>	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	89,9	89,9	83,5	2,2	4,2	–
Clients et autres créances d'exploitation	8	255,5	255,5	255,5	–	–	–
Instruments financiers dérivés	14	6,3	6,3	–	–	–	6,3
Trésorerie et équivalents	9	186,8	186,8	–	186,8	–	–
ACTIFS		538,5	538,5	339,0	189,0	4,2	6,3
Dettes financières à long terme	11	389,2	389,2	389,2	–	–	–
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	63,1	63,1	63,1	–	–	–
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	542,9	542,9	542,9	–	–	–
Instruments financiers dérivés	14	18,4	18,4	–	6,3	–	12,1
PASSIFS		1 013,6	1 013,6	995,2	6,3	–	12,1

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « détenus à des fins de transaction » (Trading).

AU 31 MARS 2012

<i>En M€</i>	<i>Notes</i>	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	86,9	86,9	79,3	3,0	4,6	–
Clients et autres créances d'exploitation	8	207,9	207,9	207,9	–	–	–
Instruments financiers dérivés	14	5,6	5,6	–	–	–	5,6
Trésorerie et équivalents	9	190,1	190,1	–	190,1	–	–
ACTIFS		490,5	490,5	287,2	193,1	4,6	5,6
Dettes financières à long terme	11	340,0	340,0	340,0	–	–	–
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	38,7	38,7	38,7	–	–	–
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	467,5	467,5	467,5	–	–	–
Instruments financiers dérivés	14	25,4	25,4	–	9,3	–	16,1
PASSIFS		871,6	871,6	846,2	9,3	–	16,1

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « détenus à des fins de transaction » (Trading).

NOTE 14.2 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Le groupe utilise des instruments financiers dans le cadre de sa gestion du risque de taux et du risque de change. La politique de gestion des risques de marché s'effectue dans le cadre de règles prudentielles approuvées par le conseil d'administration. En particulier, les ventes d'instruments optionnels sont limitées à des stratégies de tunnels ou à des reventes d'instruments achetés antérieurement faisant l'objet d'autorisation au cas par cas.

L'ensemble des opérations de couverture est passé avec des banques internationales de premier plan.

S'agissant du risque de change, le groupe s'attache à couvrir son exposition commerciale nette budgétaire sur un horizon glissant de 15 à 18 mois environ. Cette gestion se fait par la souscription de contrats de couverture de change de type ferme ou optionnel dans le respect du cadre fixé par le conseil d'administration.

Le groupe ne couvre pas le risque de change lié à la conversion en euros des états financiers des sociétés hors zone euro.

La politique de couverture du groupe ne permet de couvrir que le risque de change à court terme. Elle ne peut prétendre mettre le groupe à l'abri des effets économiques des tendances monétaires longues sur le chiffre d'affaires et les marges du groupe.

NOTE 14.3 VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (TAUX D'INTERET ET TAUX DE CHANGE)

<i>En M€</i>	2014	2013	2012
Actif			
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	-	-	-
Instruments dérivés sur taux de change	12,8	6,3	5,6
TOTAL	12,8	6,3	5,6
Passif			
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	6,9	13,9	15,5
Instruments dérivés sur taux de change	0,4	4,5	9,9
TOTAL	7,3	18,4	25,4

NOTE 14.4 INSTRUMENTS DERIVES SUR TAUX D'INTERETS

Au 31 mars 2014, les instruments financiers dérivés sur taux d'intérêt en portefeuille se détaillent comme suit :

Par type d'instrument

<i>En M€</i>	2014	2013	2012
Passif			
Swaps de taux	4,1	9,0	11,2
Instruments de taux liés au placement privé	2,8	4,9	4,3
TOTAL	6,9	13,9	15,5

Par échéance et désignation

<i>En M€</i>	Nominal	Valeur initiale	Valeur de marché	Qualification
Swaps de taux d'intérêt :				
Échéance janvier 2015	75,0	-	2,0	Trading ⁽¹⁾
Échéance janvier 2015	50,0	-	1,3	FVH ⁽¹⁾
Échéance mars 2015	25,0	-	0,8	FVH ⁽¹⁾
Liés au placement privé – échéance juin 2015	140,0	-	2,8	FVH ⁽¹⁾
TOTAL PASSIF	290,0	-	6,9	

(1) FVH : couverture de juste valeur ; Trading : détenu à des fins de transaction.

Variation

Valeur du portefeuille au 31 mars 2013	(13,9)
Variation comptabilisée en :	
• Capitaux propres	7,0
• Coût de l'endettement financier brut	-
Valeur du portefeuille au 31 mars 2014	(6,9)

Sensibilité au risque de taux

Compte tenu des financements en place et des couvertures existantes, une variation de 50 points de base à la hausse ou à la baisse sur les taux d'intérêt produirait les effets suivants :

	2014		2013		2012	
	Euribor 3 mois		Euribor 3 mois		Euribor 3 mois	
Valeur de référence	0,296 %		0,211 %		0,777 %	
	+50 bp	-50 bp	+50 bp	-50 bp	+50 bp	-50 bp
Résultat net	0,2	(0,1)	0,4	(0,3)	1,2	(1,2)
Capitaux propres hors résultat net	0,2	(0,1)	0,5	(0,3)	0,2	(0,3)
Variation de valeur des instruments financiers	0,6	(0,4)	1,4	(0,9)	1,9	(1,9)
Dette financière à taux variable	185,9	185,9	103,3	103,3	31,4	31,4
• dont couverte	75,0	75,0	75,0	75,0	25,0	25,0
• dont non couverte	110,9	110,9	28,3	28,3	6,4	6,4

NOTE 14.5 INSTRUMENTS DERIVES SUR TAUX DE CHANGE

Pour la couverture des flux commerciaux, le groupe utilise des instruments optionnels et à terme. Les flux commerciaux de l'exercice qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture sont couverts par des *swaps* cambistes.

Par ailleurs, Rémy Cointreau SA, qui centralise le financement du groupe, et sa filiale Financière Rémy Cointreau effectuent des prêts ou emprunts intra-groupe libellés dans la devise de la contrepartie. Le groupe adosse de manière parfaite des *swaps* de devises à ces prêts ou emprunts. Ces opérations ont une durée d'un mois à un an.

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des instruments liés à la couverture du risque de change en portefeuille à la clôture.

En M€	Nominal ⁽¹⁾	Valeur initiale	Valeur de marché	Dont CFH ⁽²⁾	Dont Trading ⁽²⁾
Options de vente et tunnels optionnels					
Vendeur USD (vs. EUR)	166,8	3,5	7,4	7,4	-
Autres devises (vs. EUR)	8,7	0,2	0,7	0,7	-
	175,5	3,7	8,1	8,1	-
Ventes à terme					
Vendeur USD (vs. EUR)	65,3	-	3,2	3,2	-
Autres devises (vs. EUR)	28,5	-	0,9	0,9	-
	93,8	-	4,1	4,1	-
Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux ⁽³⁾					
Vendeur USD (vs. EUR)	(85,6)	-	0,2	-	0,2
Autres devises (vs. EUR)	(4,5)	-	-	-	-
	(90,1)	-	0,2	-	0,2
Swap de devises – achat (vente) sur activités de financement ⁽³⁾					
Vendeur USD (vs. EUR)	(51,4)	-	-	-	-
Autres devises (vs. EUR)	(18,3)	-	-	-	-
	(69,7)	-	-	-	-
TOTAL	109,5	3,7	12,4	12,2	0,2

(1) Nominal en devise converti au cours de clôture.

(2) Cash flow hedge : couverture de flux de trésorerie ; Trading : détenu à des fins de transaction.

(3) Écart entre le cours de clôture et le cours à terme.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2014, un produit avant impôts de 10,8 millions d'euros a été comptabilisé directement en capitaux propres au titre de la variation de valeur intrinsèque du portefeuille d'instruments relatifs à la couverture des flux de l'exercice prochain.

Sensibilité au risque de change

Compte tenu des couvertures en place, une variation de 10 % à la hausse ou à la baisse de la parité €/USD produirait les effets suivants, l'impact en résultat net provenant essentiellement de la part inefficace des couvertures de flux futurs :

	2014		2013		2012	
	Parité EUR/USD		Parité EUR/USD		Parité EUR/USD	
Valeur de référence	1,3788		1,2805		1,3356	
	+10 %	-10 %	+10 %	-10 %	+10 %	-10 %
	1,52	1,24	1,41	1,15	1,47	1,20
Résultat net	(0,7)	(0,1)	0,1	(3,8)	2,8	(8,5)
Capitaux propres hors résultat net	13,0	(8,2)	13,5	(9,2)	14,0	(14,1)
Variation de valeur des instruments financiers	28,0	(23,4)	21,3	(20,4)	27,3	(36,4)
Valeur nominale à la clôture :						
• des instruments USD en portefeuille	288,8	353,0	341,7	417,6	361,4	441,7
• des créances USD potentiellement exposées	80,9	98,9	69,8	85,4	74,3	90,9

NOTE 14.6 RISQUE DE LIQUIDITE

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers comptabilisés au 31 mars 2014.

En M€	Avant le 31 mars 2015	Avant le 31 mars 2016	Avant le 31 mars 2017	Avant le 31 mars 2018	Au-delà	Total
Dette financière et intérêts courus	46,9	140,0	205,0	150,0	65,0	606,9
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	509,0	-	-	-	-	509,0
Instruments financiers dérivés	4,0	-	-	-	-	4,0
Passifs comptabilisés au 31 mars 2013	559,9	140,0	205,0	150,0	65,0	1 119,9
Intérêts futurs sur dette financière	19,9	15,6	11,5	3,4	14,0	64,4
TOTAL DECAISSEMENTS	579,8	155,6	216,5	153,4	79,0	1 184,3

Conformément à IFRS 7, les passifs sont présentés pour leur valeur comptable à la clôture, hors actualisation des flux. Les tirages en cours au 31 mars 2014 sont supposés être renouvelés jusqu'à l'échéance des lignes correspondantes. Les intérêts en résultant sont calculés sur la base des conditions connues à la clôture du présent exercice. Pour les instruments financiers dérivés, il s'agit des flux nets de trésorerie qui devraient être contractuellement décaissés sur la base des conditions de marché à la clôture hors actualisation des flux.

Le risque de liquidité est induit principalement par l'échéance et la disponibilité des ressources financières. La dette financière brute totale à la clôture s'élevait à 606,9 millions d'euros en valeur nominale pour des ressources confirmées de 665 millions d'euros (note 11.3) dont l'échéance est à plus d'un an au 31 mars 2014. 395 millions sont disponibles sous réserve du maintien du ratio A (notes 11.7 et 11.8) à un niveau inférieur à 3,50 pour tous les semestres jusqu'à l'échéance du financement.

Rémy Cointreau dispose d'un crédit syndiqué de 255 millions d'euros à échéance juin 2017 et utilisé à hauteur de 150 millions d'euros au 31 mars 2014.

NOTE 15 INFORMATION SECTORIELLE

Les principes de la segmentation par activité et par zone géographique sont indiqués en note 1.17.

NOTE 15.1 ACTIVITES

Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant

Il n'y a pas de ventes intersectorielles.

En M€	Chiffre d'affaires			Résultat opérationnel courant		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Rémy Martin	551,2	719,7	592,5	125,4	216,6	172,9
Liqueurs et Spiritueux	237,3	237,0	213,5	37,1	44,8	52,4
S/total marques groupe	788,6	956,7	806,0	162,6	261,4	225,3
Marques partenaires	243,1	236,6	220,1	8,7	4,2	4,5
Holding	-	-	-	(21,0)	(20,3)	(22,1)
Total	1 031,6	1 193,3	1 026,1	150,2	245,4	207,7

Ventilation du bilan

AU 31 MARS 2014

En M€	Rémy Martin	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	376,4	293,6	1,4	163,7	835,1
Actifs circulants	1 011,7	109,9	97,3	25,3	1 244,2
Instruments financiers dérivés	-	-	-	12,8	12,8
Trésorerie et équivalents	-	-	-	186,3	186,3
Total de l'actif	1 388,1	403,5	98,7	388,1	2 278,4
Capitaux propres	-	-	-	1 011,9	1 011,9
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	599,8	599,8
Provisions pour risques et charges	27,0	7,6	2,7	8,4	45,7
Impôts différés et courants	-	-	-	104,7	104,7
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	403,0	57,8	39,5	8,7	509,0
Instruments financiers dérivés	-	-	-	7,3	7,3
Total du passif et des capitaux propres	430,0	65,4	42,2	1 740,8	2 278,4

AU 31 MARS 2013

<i>En M€</i>	Rémy Martin	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	361,3	290,5	1,5	189,9	843,2
Actifs circulants	960,0	106,9	126,8	8,5	1 202,2
Instruments financiers dérivés	-	-	-	6,3	6,3
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	28,8	28,8
Trésorerie et équivalents	-	-	-	186,8	186,8
TOTAL DE L'ACTIF	1 321,3	397,4	128,3	420,3	2 267,3
Capitaux propres	-	-	-	1 094,8	1 094,8
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	452,3	452,3
Provisions pour risques et charges	17,5	8,9	2,1	6,1	34,6
Impôts différés et courants	-	-	-	124,3	124,3
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	434,3	54,0	45,9	8,7	542,9
Instruments financiers dérivés	-	-	-	18,4	18,4
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	451,8	62,9	48,0	1 704,6	2 267,3

AU 31 MARS 2012

<i>En M€</i>	Rémy Martin	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	349,0	238,9	1,7	199,3	788,9
Actifs circulants	783,9	72,6	128,1	19,8	1 004,4
Instruments financiers dérivés	-	-	-	5,6	5,6
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	0,2	0,2
Trésorerie et équivalents	-	-	-	190,1	190,1
TOTAL DE L'ACTIF	1 132,9	311,5	129,8	415,0	1 989,2
Capitaux propres	-	-	-	976,0	976,0
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	378,7	378,7
Provisions pour risques et charges	15,7	5,1	1,8	7,6	30,2
Impôts différés et courants	-	-	-	111,4	111,4
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	365,6	48,8	41,5	11,6	467,5
Instruments financiers dérivés	-	-	-	25,4	25,4
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	381,3	53,9	43,3	1 510,7	1 989,2

Investissements et charge d'amortissement

<i>En M€</i>	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles			Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Rémy Martin	26,7	23,2	13,9	10,8	10,8	9,9
Liqueurs et Spiritueux	9,7	8,4	5,2	5,7	5,1	4,3
Marques partenaires	0,6	0,4	0,3	0,6	0,6	0,5
TOTAL	37,0	32,0	19,4	17,1	16,5	14,7

NOTE 15.2 ZONES GEOGRAPHIQUES
Chiffre d'affaires

<i>En M€</i>	Chiffre d'affaires		
	2014	2013	2012
Europe - Moyen-Orient - Afrique	323,8	323,2	317,4
Amériques	413,1	394,4	321,3
Asie Pacifique	294,7	475,7	387,4
TOTAL	1 031,6	1 193,3	1 026,1

Bilan

AU 31 MARS 2014

<i>En M€</i>	Europe Moyen– Orient Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	758,3	36,1	40,7	-	835,1
Actifs circulants	1 024,4	105,7	114,1	-	1 244,2
Instruments financiers dérivés	-	-	-	12,8	12,8
Trésorerie et équivalents	-	-	-	186,3	186,3
Total de l'actif	1 782,7	141,8	154,8	199,1	2 278,4
Capitaux propres	-	-	-	1 011,9	1 011,9
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	599,8	599,8
Provisions pour risques et charges	37,0	0,1	8,6	-	45,7
Impôts différés et courants	101,8	0,3	2,6	-	104,7
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	388,8	40,9	79,3	-	509,0
Instruments financiers dérivés	-	-	-	7,3	7,3
Total du passif et des capitaux propres	527,6	41,3	90,5	1 619,0	2 278,4

AU 31 MARS 2013

<i>En M€</i>	Europe Moy– Orient Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	739,3	35,3	68,6	-	843,2
Actifs circulants	912,1	134,2	155,9	-	1 202,2
Instruments financiers dérivés	-	-	-	6,3	6,3
Actifs destinés à être cédés	28,8	-	-	-	28,8
Trésorerie et équivalents	-	-	-	186,8	186,8
TOTAL DE L'ACTIF	1 680,2	169,5	224,5	193,1	2 267,3
Capitaux propres	-	-	-	1 094,8	1 094,8
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	452,3	452,3
Provisions pour risques et charges	34,2	-	0,4	-	34,6
Impôts différés et courants	110,5	0,3	13,5	-	124,3
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	371,2	51,2	120,5	-	542,9
Instruments financiers dérivés	-	-	-	18,4	18,4
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	515,9	51,5	134,4	1 565,5	2 267,3

AU 31 MARS 2012

<i>En M€</i>	Europe Moy– Orient Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	680,9	31,9	76,1	-	788,9
Actifs circulants	768,5	126,8	109,1	-	1 004,4
Instruments financiers dérivés	-	-	-	5,6	5,6
Actifs destinés à être cédés	0,2	-	-	-	0,2
Trésorerie et équivalents	-	-	-	190,1	190,1
TOTAL DE L'ACTIF	1 449,6	158,7	185,2	195,7	1 989,2
Capitaux propres	-	-	-	976,0	976,0
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	378,7	378,7
Provisions pour risques et charges	29,9	-	0,3	-	30,2
Impôts différés et courants	101,5	0,6	9,3	-	111,4
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	336,7	43,7	87,1	-	467,5
Instruments financiers dérivés	-	-	-	25,4	25,4
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	468,1	44,3	96,7	1 380,1	1 989,2

Investissements

En M€	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		
	2014	2013	2012
Europe - Moyen-Orient - Afrique	32,5	28,3	16,2
Amériques	2,6	2,5	2,1
Asie Pacifique	1,9	1,2	1,1
Total	37,0	32,0	19,4

NOTE 16 CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE

En M€	2014	2013	2012
Frais de personnel	(151,8)	(156,8)	(135,7)
Dépenses de publicité et de promotion	(230,3)	(260,4)	(220,5)
Amortissement et dépréciation des immobilisations	(17,1)	(16,5)	(14,7)
Autres frais	(118,5)	(106,5)	(98,2)
Frais réalloués aux stocks et au prix de revient	48,3	47,1	45,3
TOTAL	(469,4)	(493,1)	(423,8)
dont :			
Frais commerciaux	(379,8)	(403,3)	(344,8)
Frais administratifs	(89,6)	(89,8)	(79,0)
TOTAL	(469,4)	(493,1)	(423,8)

Les frais commerciaux comprennent les frais de promotion et de publicité, les commissions payées et reçues, les provisions courantes pour dépréciation des stocks et créances clients ainsi que les frais généraux des sociétés de distribution du groupe.

Les frais administratifs comprennent tous les frais généraux des holdings et des sociétés de production.

Les autres produits et charges correspondent à des revenus provenant d'activités périphériques.

Les frais de personnel comprennent les éléments suivants :

En M€	2014	2013	2012
Salaires et charges	(142,8)	(145,4)	(123,6)
Retraites et autres avantages assimilés	(3,9)	(2,6)	(2,5)
Participation des salariés	(1,4)	(3,5)	(5,3)
Charge liée aux plans d'options et assimilés	(3,7)	(5,3)	(4,3)
TOTAL	(151,8)	(156,8)	(135,7)

NOTE 17 EFFECTIFS

Les effectifs sont exprimés en équivalent temps plein à la date de clôture et portent sur les sociétés consolidées par intégration globale.

<i>En équivalent temps plein</i>	2014	2013	2012
France	721	712	674
Europe (hors France) - Afrique	280	239	161
Amériques	333	332	320
Asie Pacifique	421	421	405
TOTAL	1 755	1 704	1 560

NOTE 18 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

<i>En M€</i>	2014	2013	2012
Frais relatifs à l'acquisition de Bruichladdich	(0,1)	(5,3)	-
Frais relatifs à l'opération Larsen	(3,9)	(2,5)	-
Dépréciation de marques	(0,1)	-	(3,8)
Redressements fiscaux hors impôt sur le résultat	(1,0)	0,2	0,7
Autres	0,2	0,1	0,1
Total	(4,9)	(7,5)	(3,0)

NOTE 19 RESULTAT FINANCIER

NOTE 19.1 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET PAR NATURE DE FINANCEMENT

<i>En M€</i>	2014	2013	2012
Emprunts obligataires	(13,6)	(11,7)	(11,7)
Placement privé	(5,3)	(5,3)	(5,2)
Crédit syndiqué et lignes non confirmées	(4,2)	(3,0)	(0,9)
Charge financière des entités <i>ad hoc</i>	(2,5)	(2,7)	(2,9)
Intérêts sur instruments de taux qualifiés de couverture	(2,5)	(2,3)	-
Variation de valeur des instruments de taux qualifiés	2,1	1,4	-
Autres charges financières	(0,4)	(0,3)	-
Sous-total	(26,4)	(23,9)	(20,7)
Impact des instruments de taux non qualifiés de couverture	(0,1)	(1,2)	(9,2)
Coût de l'endettement financier brut	(26,5)	(25,1)	(29,9)
Intérêts sur placements de trésorerie	3,7	3,0	2,0
Coût de l'endettement financier net avant reclassement	(22,8)	(22,1)	(27,9)
Reclassement en résultat des activités en cours de cession	-	-	1,0
Coût de l'endettement financier net	(22,8)	(22,1)	(26,9)

Les dettes financières sont décrites en note 11.

NOTE 19.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

En M€	2014	2013	2012
Gains de change	-	4,7	-
Intérêts et revalorisation sur prêt vendeur	4,4	4,2	3,0
Autres produits financiers	4,4	8,9	3,0
Perte de change	-	-	(5,1)
Autres charges financières des entités <i>ad hoc</i>	(6,3)	(5,2)	(4,7)
Autres	(1,5)	(1,6)	(1,6)
Autres charges financières	(7,8)	(6,8)	(11,4)
Autres produits et charges financiers	(3,4)	2,1	(8,4)

Le poste « Intérêt et revalorisation sur prêt vendeur » correspond au prêt octroyé lors de la cession de la branche champagne. Les caractéristiques de ces prêts sont décrites à la note 6.2.

Le montant présenté en pertes et gains de change comprend principalement l'effet de la comptabilité de couverture selon IAS 39 relative au portefeuille d'instruments financiers qualifiés de *cash flow hedge* ainsi que le résultat de change éventuellement dégagé sur les flux financiers. Les pertes et gains de change liés aux flux opérationnels sont comptabilisés en marge brute (note 1.4).

En M€	2014	2013	2012
Impact comptabilité de couverture	1,1	4,9	(6,6)
Autres	(1,1)	(0,2)	1,5
(Pertes) et gains de change	-	4,7	(5,1)

NOTE 20 IMPOTS SUR LE RESULTAT

NOTE 20.1 EFFET NET DES IMPOTS SUR LE RESULTAT

En M€	2014	2013	2012
(Charge) produit net d'impôt courant	(47,8)	(80,6)	(73,7)
(Charge) produit net d'impôt différé	2,0	8,6	26,4
Impôts sur le résultat	(45,8)	(72,0)	(47,3)
Taux d'impôt effectif	-38,5%	-33,1 %	-27,9 %

NOTE 20.2 REGIME FISCAL

Rémy Cointreau a opté pour le régime de fiscalité de groupe pour certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95 % au moins. Ce régime permet de réduire, dans certaines limites, les charges d'impôts des sociétés bénéficiaires grâce aux déficits des autres sociétés. L'économie en résultant est constatée au cours de l'exercice de compensation.

NOTE 20.3 ANALYSE DE L'ORIGINE ET VENTILATION DES IMPOTS DIFFERES

<i>En M€</i>	2014	2013	2012
Répartition par nature			
Provisions pour retraite	9,0	8,0	6,8
Provisions réglementées	(14,7)	(10,8)	(8,6)
Autres provisions	7,1	8,3	6,8
Marques	(98,4)	(98,4)	(93,4)
Immobilisations	(10,8)	(12,5)	(13,3)
Marges sur stocks	28,6	20,2	16,3
Déficits reportables	3,2	6,1	8,7
Autres différences temporaires	13,0	27,3	22,3
Position nette - active (passive)	(63,0)	(51,8)	(54,4)
Répartition par groupe fiscal			
Intégration fiscale France	(71,4)	(60,6)	(78,3)
Intégration fiscale États-Unis	6,9	4,9	2,9
Intégration fiscale Pays-Bas	(9,9)	(12,7)	(15,4)
Autres sociétés	11,4	16,6	36,4
Position nette - active (passive)	(63,0)	(51,8)	(54,4)
Actifs d'impôt différés	31,7	93,7	44,0
Passifs d'impôt différés	(94,7)	(145,5)	(98,4)
Position nette - active (passive)	(63,0)	(51,8)	(54,4)

NOTE 20.4 DEFICITS FISCAUX ET MOINS-VALUES REPORTABLES

Au 31 mars 2014 les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 19,3 millions d'euros (2013 : 25,9 millions d'euros). L'économie d'impôt potentielle découlant de l'utilisation de ces déficits est de 4,9 millions d'euros (2013 : 7,3 millions d'euros). Sur ces déficits, le groupe a reconnu un actif net de 3,1 millions d'euros et projette d'en recouvrer 1,8 millions d'ici mars 2017.

NOTE 20.5 PREUVE D'IMPOT

En 2014, les impôts sur le résultat représentent une charge de 45,8 millions d'euros. La différence avec l'impôt théorique correspondant au taux français (38,0 % en 2014, 36,1% en 2013 et 2012) s'analyse comme suit :

<i>En M€</i>	2014	2013	2012
Impôt théorique	(45,2)	(78,7)	(61,1)
Impôt réel	(45,8)	(72,0)	(47,3)
Écart	(0,6)	6,7	13,8
Différences permanentes entre les résultats consolidés et les résultats imposables	(0,7)	(15,1)	(8,7)
Utilisation de pertes fiscales ou différences temporaires antérieurement non activées	-	0,2	1,2
Pertes de filiales fiscalement déficitaires et non activées	-	(0,8)	(0,2)
Écart de taux d'imposition de filiales étrangères	9,8	25,4	25,4
Ajustement de la charge d'impôt sur exercices antérieurs	(9,7)	(3,0)	(3,9)
TOTAL	(0,6)	6,7	13,8

NOTE 21 RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION

En M€	2014	2013	2012
Champagne			
Frais de cession et frais connexes à la cession de la branche Champagne	-	-	(1,1)
Ajustement contrat de distribution EPI	-	-	(9,5)
TOTAL	-	-	(10,6)

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2012, en application des normes IFRS, une partie du prix de cession de la branche Champagne a été réallouée au contrat de distribution dont les termes sont favorables à l'acheteur pendant les premières années. Le montant a alors été porté au passif et sera repris sur les périodes concernées. La charge initiale correspondante, nette d'impôt s'est élevée à 9,5 millions d'euros.

NOTE 22 RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS

Le résultat net hors éléments non récurrents correspond au résultat net corrigé des autres produits et charges opérationnels décrits en note 18, des effets d'impôt associés et du résultat des activités cédées ou en cours de cession.

NOTE 22.1 RECONCILIATION AVEC LE RESULTAT NET

Le résultat net hors éléments non récurrents - part attribuable aux propriétaires de la société mère se réconcilie comme suit avec le résultat net - part attribuable aux propriétaires de la société mère :

En M€	2014	2013	2012
Résultat net – part attribuable aux propriétaires de la société mère	62,4	130,4	110,8
Provision sur participation Dynasty Fine Wines Group (note 5.1)	10,9	15,9	-
Frais relatifs à l'acquisition de Bruichladdich	0,1	5,3	-
Frais relatifs à l'opération Larsen	3,9	2,5	-
Dépréciation de marques	0,1	-	3,8
Redressements fiscaux hors impôt sur le résultat	1,0	(0,2)	(0,7)
Autres	0,2	(0,1)	(0,1)
Effet d'impôt	(0,5)	(2,3)	(0,5)
Contribution de 3% sur distribution de dividende en numéraire	2,1	-	-
Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession	-	-	10,6
Résultat net hors éléments non récurrents – part attribuable aux propriétaires de la société mère	80,2	151,5	123,9

NOTE 22.2 RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS PAR ACTION – PART ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE

En M€	Notes	2014	2013	2012
Résultat net hors éléments non récurrents				
• part attribuable aux propriétaires de la société mère		80,2	151,5	123,9
Nombre d'actions				
• de base	10.2	49 180 683	48 880 252	49 324 332
• dilué	10.2	49 311 783	49 010 681	49 473 230
Par action (en €)				
• de base		1,63	3,10	2,51
• dilué		1,63	3,09	2,50

NOTE 23 RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES**NOTE 23.1 ENGAGEMENTS AU TITRE DES REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES**

<i>En M€</i>	2014	2013	2012
Dette actuarielle début de période	(27,3)	(23,7)	(29,7)
Coût normal	(2,0)	(1,3)	(1,0)
Intérêt sur la dette actuarielle	(0,7)	(0,8)	(1,2)
Réductions de régimes	-	-	3,6
Prestations payées	1,7	1,2	0,8
(Pertes) et gains actuariels	(1,3)	(2,6)	(1,6)
Coûts services passés générés	-	(0,1)	-
Fermeture/modification de régime	-	-	1,3
Variation de périmètre ⁽¹⁾	-	-	4,1
Dette actuarielle fin de période	(29,6)	(27,3)	(23,7)
dont non financé	(20,1)	(18,9)	(17,2)
dont partiellement financé	(9,5)	(8,4)	(6,5)
Valeur actifs de couverture début de période	3,4	3,4	5,4
Rendement	0,1	0,2	0,1
Cotisations perçues	0,6	0,6	0,9
Réductions de régimes	-	-	(2,9)
Prestations payées	(0,8)	(0,5)	(0,1)
(Pertes) et gains actuariels	(0,1)	(0,3)	-
Valeur actifs de couverture fin de période	3,2	3,4	3,4
Couverture financière	(26,4)	(23,9)	(20,3)
Coût des services passés non constatés (produits)/ charges	-	(0,9)	(1,1)
Écarts actuariels non constatés (produits)/ charges	-	-	-
Engagements de retraite	(26,4)	(24,8)	(21,4)
PASSIF	(26,4)	(24,8)	(21,4)
ACTIF	-	-	-

(1) Cession de la branche Champagne.

NOTE 23.2 COUT DE LA PERIODE

En M€	2014	2013	2012
Coût normal	(2,0)	(1,3)	(1,0)
Intérêt sur la dette actuarielle	(0,7)	(0,8)	(1,2)
Rendement attendu des placements	0,1	0,2	0,1
Amortissement des autres éléments non constatés	-	-	(0,1)
Effet des réductions de régime	-	-	0,6
Produit (charge) de la période	(2,6)	(1,9)	(1,6)
Prestations	0,9	0,8	0,7
Contribution employeur	0,6	0,6	0,8
Produit (charge) nette de la période	(1,1)	(0,5)	(0,1)
Hypothèses actuarielles			
Taux d'actualisation moyen	2,55%	2,67 %	3,94 %
Taux moyen de revalorisation des salaires	3,00%	3,00 %	2,85 %
Espérance de durée moyenne d'activité	15,7 ans	3 à 19 ans	6 à 19 ans
Taux de rendement attendu des placements	2,21%	3,00 %	4,00 %
Taux d'évolution des coûts médicaux	5,00%	5,00 %	5,00 %

NOTE 23.3 SUIVI DES GAINS ET PERTES ACTUARIELS

En M€	2014	2013	2012
Ouverture de l'exercice	(24,3)	(21,4)	(17,8)
Flux de l'exercice Gains (Pertes)	(0,4)	(2,9)	(3,6)
dont écarts d'expérience	(0,4)	0,2	0,5
Clôture de l'exercice	(24,7)	(24,3)	(21,4)

NOTE 23.4 REPARTITION DE LA VALEUR ACTUALISEE DES DROITS PAR TYPE DE REGIME

En M€	2014	2013	2012
Indemnités de fin de carrière	(10,7)	(9,8)	(8,2)
Retraites complémentaires	(14,5)	(13,7)	(14,3)
Médailles du travail	(0,7)	(0,7)	(0,6)
Frais médicaux des retraités	(0,5)	(0,6)	(0,6)
TOTAL	(26,4)	(24,8)	(23,7)

NOTE 23.5 ANALYSE DES ACTIFS FINANCIERS DEDIES

Au 31 mars 2014, les actifs de couverture sont détenus par des compagnies d'assurance qui les investissent dans leur actif général.

NOTE 23.6 SENSIBILITE

La sensibilité de la valeur actualisée des droits à une variation de +/-250 points de base sur le taux d'actualisation est inférieure à +/-1 million d'euros.

Compte tenu de la non-matérialité des régimes relatifs au frais médicaux, la variation au-delà de 5 % de l'évolution des frais médicaux ne produirait pas d'effet significatif pour le groupe.

IAS 19R a été appliquée pour la première fois au 1^{er} avril 2013. L'impact est une baisse des provisions pour retraite d'environ 1 million d'euros en contrepartie de la situation nette au titre de la prise en compte intégrale du coût des services passés non constatés au 31 mars 2013.

NOTE 24 ENGAGEMENTS HORS BILAN, ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

NOTE 24.1 ENGAGEMENTS LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES

<i>En M€</i>	2014	2013	2012
Engagement d'achat d'immobilisations	14,8	1,2	3,0
Engagement loyers de bureau	26,0	9,9	12,4
Engagement loyers de matériels	1,8	2,1	1,9
Engagement d'achat d'eaux-de-vie	50,9	15,0	39,9
Engagement d'achat de vins	3,4	11,9	37,7

Les engagements d'achat d'immobilisations concernent principalement des acquisitions de fûts de vieillissement à Cognac ainsi que l'acquisition d'une distillerie à la Barbade.

Les engagements de loyers de bureaux sont principalement relatifs au bail du siège parisien du groupe et au bail du siège de la filiale Rémy Cointreau USA à New York.

Les engagements d'achat d'eaux-de-vie sont pour l'essentiel relatifs à des contrats triennaux conclus avec les bouilleurs de crus. Ces engagements sont valorisés sur la base des prix connus à la date de clôture.

Les engagements d'achat de vins comprennent des engagements d'achat de vins aux États-Unis.

Ventilation par échéance pour les engagements au 31 mars 2014 :

<i>En M€</i>	Total	2015	Au-delà
Engagement d'achat d'immobilisations	14,8	10,9	3,9
Engagement loyers de bureau	26,0	4,8	21,2
Engagement loyers de matériels	1,8	0,8	1,0
Engagement d'achat d'eaux-de-vie	50,9	12,2	38,7
Engagement d'achat de vins	3,4	1,4	2,0

NOTE 24.2 ENGAGEMENTS LIES AU FINANCEMENT, CAUTIONS ET AUTRES GARANTIES SIMILAIRES

<i>En M€</i>	2014	2013	2012
Cautions fiscales	0,2	0,2	0,2
Cautions douanières	14,2	13,4	12,9
Cautions exportation	0,5	0,5	0,5
Cautions environnementales	2,5	2,5	2,5
Garanties fournisseurs	6,3	6,3	6,3
Garantie sur contrat d'affacturage	10,0	10,0	10,0
Warrants agricoles sur stocks AFC	44,0	28,0	27,9
Garantie sur emprunt obligataire de 65 M€	65,0	-	-
Garanties diverses sur lignes de financement	4,4	9,5	8,7
Autres garanties	0,1	0,8	-

Ventilation par échéance pour les engagements au 31 mars 2014 :

<i>En M€</i>	Total	2015	Au-delà
Cautions fiscales	0,2	-	0,2
Cautions douanières	14,2	1,4	12,8
Cautions exportation	0,5	-	0,5
Cautions environnementales	2,5	-	2,5
Garanties fournisseurs	6,3	6,3	-
Garantie sur contrat d'affacturage	10,0	-	10,0
Warrants agricoles sur stocks AFC	44,0	44,0	-
Garantie sur emprunt obligataire de 65 M€	65,0	-	65,0
Garanties diverses sur lignes de financement	4,4	4,4	-
Autres garanties	0,1	-	0,1

NOTE 24.3 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS RELATIFS AUX OPERATIONS DE CESSON

Dans le cadre d'opérations de cession, des garanties de passif sont généralement accordées aux acheteurs pour des durées et des montants définis dans les contrats. Les passifs fiscaux, douaniers et sociaux pouvant survenir à la suite de contrôles portant sur les périodes antérieures à la cession sont généralement couverts jusqu'à l'extinction des délais de prescription légaux.

Les garanties octroyées et non prescrites au 31 mars 2014 portent sur :

Opération de cession	Date opération	Nature des garanties non prescrites	Échéance	Montant maximum
Piper-Heidsieck Compagnie Champenoise	8 juillet 2011	Éléments fiscaux et assimilés	Echéance légale +90 jours	Pas de plafond
Larsen	30 août 2013	Éléments fiscaux et assimilés, autres éléments	Echéance légale 30 août 2015	3,0 millions d'euros

NOTE 24.4 AUTRES PASSIFS EVENTUELS

Au 31 mars 2014, Rémy Cointreau était engagé dans diverses procédures contentieuses. Après examen de chaque cas au niveau de chaque filiale concernée, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

Rémy Cointreau déclare ne pas avoir omis l'existence d'éléments de hors-bilan significatifs dans la présentation de ses comptes consolidés.

NOTE 25 PARTIES LIEES

NOTE 25.1 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Au 31 mars 2014, les principales entreprises associées au groupe Rémy Cointreau sont le groupe Dynasty Fine Wines Group Ltd, la société Lixir et la société Diversa.

Les transactions avec ces entreprises sont décrites en note 5.

NOTE 25.2 RELATIONS AVEC ORPAR ET ANDROMEDE

Andromède est actionnaire principal de Rémy Cointreau au travers d'Orpar. Les transactions entre Rémy Cointreau et ces deux sociétés sont les suivantes :

<i>En M€</i>	2014	2013	2012
Prestations facturées	3,2	3,4	3,3
Compte-courant	-	0,1	0,1
Compte fournisseurs et autres dettes	-	0,1	0,1

NOTE 25.3 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES AYANT UN ACTIONNAIRE OU DES ADMINISTRATEURS COMMUNS

Andromède, actionnaire d'Orpar, est également actionnaire du groupe Oeneo, coté sur Euronext Paris, leader dans les activités de tonnellerie et de bouchage. À ce titre, différentes filiales du groupe Oeneo sont fournisseurs du groupe Rémy Cointreau.

<i>En M€</i>	2014	2013	2012
Achats d'immobilisations	3,4	3,0	2,4
Autres achats	0,7	0,8	0,7
Compte fournisseurs	0,6	0,8	-

NOTE 25.4 ORGANES DE DIRECTION

Les organes de direction comprennent depuis le 7 septembre 2004, les membres du conseil d'administration et du comité exécutif (6 membres).

Les avantages à court terme comprennent la rémunération fixe et variable et les jetons de présence.

<i>En M€</i>	2014	2013	2012
Avantages à court terme	6,8	6,2	6,6
Avantages postérieurs à l'emploi	0,4	0,4	0,2
Charge liée aux plans d'options et assimilés	2,2	2,9	2,3
Total	9,4	9,5	9,1

NOTE 26 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Rémy Cointreau a signé le 11 avril 2014 un amendement et une extension de son crédit syndiqué de 255 M€ avec un pool de 10 banques. Ce crédit est ainsi prolongé de 5 ans, jusqu'au 11 avril 2019 avec des conditions plus favorables en terme de marge.

Le groupe a signé le 31 mars 2014, une promesse d'achat pour l'acquisition d'une distillerie à la Barbade qui a été réalisée fin mai 2014. Le montant est d'environ 9,5 M\$. Cette opération permettra un renforcement des capacités de production du rhum Mount Gay.

Le groupe Dynasty n'a toujours pas publié ses comptes annuels 2012 ni 2013 ni communiqué sur la véracité des allégations de fraude dont il a fait l'objet. Sa cotation est toujours suspendue. Une investigation de la Bourse de Hong Kong est en cours depuis mai 2014.

NOTE 27 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Au 31 mars 2014, le périmètre de consolidation inclut 51 sociétés (47 au 31 mars 2013). 47 sociétés sont en intégration globale et 4 en mise en équivalence. Ces sociétés clôturent leurs comptes au 31 mars à l'exception de Dynasty Fine Wines Group Ltd et Lixir qui clôturent au 31 décembre.

Sociétés	Activité	% d'intérêt	
		Mars 2014	Mars 2013
EUROPE			
France			
Rémy Cointreau SA ⁽¹⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Services ⁽¹⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
CLS Rémy Cointreau ⁽¹⁾	Production/Distribution	100,0	100,0
Domaines Rémy Martin ⁽¹⁾	Exploitation agricole	100,0	100,0
E. Rémy Martin & Cie ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Cointreau ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Izarra - Distillerie de la Côte Basque ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Alliance Fine Champagne ⁽²⁾	Entité <i>ad hoc</i>	100,0	100,0
Lixir ⁽³⁾	Distribution	50,0	50,0
Rémy Cointreau International Marketing Service ⁽¹⁾	Autre	100,0	100,0
Joint Marketing Services ⁽¹⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Ariès ⁽⁵⁾	Production	100,0	100,0
Pays-Bas			
Rémy Cointreau Nederland Holding NV	Holding/Finance	100,0	100,0
DELB BV	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Nederland BV	Holding/Finance	100,0	100,0
De Bron 1575 BV	Holding/Finance	100,0	100,0
Autres pays			
Hermann Joerss GmbH & Co (Allemagne)	Distribution	100,0	100,0
Cointreau Holding GmbH (Allemagne)	Holding/Finance	100,0	100,0
Diversa Spezialitäten GmbH ⁽³⁾ (Allemagne)	Distribution	50,0	50,0
S. & E. & A. Metaxa ABE (Grèce)	Production	100,0	100,0
Financière Rémy Cointreau SA (Belgique)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Belgium (Belgique)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Luxembourg SA (Luxembourg)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Slovakia sro (Slovaquie)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Czech Republic sro (Tchéquie)	Distribution	100,0	100,0
Bruichladdich Distillery Company Ltd (Royaume-Uni)	Production	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Ltd (Royaume-Uni)	Holding/Finance	100,0	100,0
AMÉRIQUES			
États-Unis			
Rémy Cointreau USA Inc	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Amérique Inc	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Travel Retail Americas Inc	Distribution	100,0	100,0

Barbade

Mount Gay Distilleries Ltd	Production	95,2	95,2
Mount Gay Holding Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0

Autres pays

Cointreau Do Brazil (licores) Ltda (Brésil)	Autre	100,0	100,0
---	-------	-------	-------

ASIE/PACIFIQUE/AFRIQUE**Chine/Hong Kong**

Dynasty Fine Wines Group Ltd ⁽³⁾	Production	27,0	27,0
Rémy Cointreau Shanghai Ltd	Distribution	100,0	100,0
E. Rémy Rentouma Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Shanghai RC Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Concord Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Pacifique Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
Caves de France	Holding/Finance	100,0	100,0

Autres pays

Rémy Cointreau Taïwan Pte Ltd (Taïwan)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Japan KK (Japon)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau International Pte Ltd (Singapour)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau India Private Ltd (Inde)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Sula India Pvt Ltd (Inde) ⁽³⁾	Production	50,0	50,0
Rémy Cointreau South Africa Pty Ltd (Afrique du sud)	Distribution	100,0	100,0
Rangit Ltd (Île Maurice)	Holding/Finance	100,0	100,0

VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

Rémy Cointreau UK Distribution Ltd ⁽⁴⁾ (Royaume-Uni)	Holding/Finance	100,0	-
Rémy Cointreau Europe & MEA SA (Suisse) ⁽⁴⁾	Distribution	100,0	-
RM Cointreau Vietnam Company Ltd ⁽⁴⁾ (Vietnam)	Distribution	100,0	-
Storeco ^{(1) (5)} (France)	Production	100,0	-

(1) Société faisant partie de l'intégration fiscale française.

(2) Entité ad hoc.

(3) Mise en équivalence.

(4) Création de l'exercice.

(5) ex Larsen - Le Cognac des Vikings SA, renommée en Rémy Cointreau Ariès